

**CMRC-NRC**

*De la découverte  
à l'innovation...*

La  
Science  
à l'œuvre pour le  
Canada

Conseil national de recherches Canada

# Rapport annuel

## 2008-2009

---



Conseil national  
de recherches Canada

National Research  
Council Canada

Canada

# Table des matières

<b>Commentaires et analyse des états financiers .....</b>	<b>1</b>
<b>États financiers .....</b>	<b>24</b>
Rapport du vérificateur .....	25
Déclaration de responsabilité de la direction .....	26
État de la situation financière .....	27
État des résultats .....	28
État des capitaux propres du Canada .....	29
État des flux de trésorerie .....	30
Notes complémentaires aux états financiers .....	31

# COMMENTAIRES ET ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

## Introduction

Les commentaires et l'analyse des états financiers (CAEF) qui suivent devraient être lus de concert avec les états financiers vérifiés et les notes complémentaires du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars 2009.

La responsabilité de la préparation des CAEF incombe à la direction du CNRC. Ils ont été préparés conformément à l'Énoncé de pratiques recommandées dans le secteur public (PR-1).

Les CAEF ont pour objet de mettre en évidence l'information et de fournir des explications qui permettent au lecteur de mieux saisir la situation financière et les résultats d'exploitation du CNRC, tout en démontrant sa responsabilisation en ce qui a trait à la gestion de ses ressources. D'autres données de rendement sont publiées dans le Rapport ministériel sur le rendement du CNRC (RMR) de 2008-2009.

Les présents CAEF comprennent deux volets distincts : « Faits saillants » et « Discussion et analyse ». Tous les montants présentés dans le présent document sont libellés en dollars canadiens, sauf mention contraire.

### Note spéciale concernant les déclarations prospectives

Les mots « estimer », « fera », « avoir l'intention de », « devrait », « prévoir » ainsi que les expressions similaires sont utilisés dans le contexte des déclarations prospectives. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses et les attentes du CNRC, lesquels s'appuient sur son expérience et sa perception des tendances et de la conjoncture. Même si le CNRC estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, elles pourraient ne pas se concrétiser et, par conséquent, les résultats réels du CNRC pourraient être substantiellement différents des attentes exprimées dans les présents CAEF. Plus particulièrement, les facteurs de risque décrits à la section *Risques et incertitudes* du présent rapport pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements soient considérablement différents de ceux envisagés dans les déclarations prospectives.

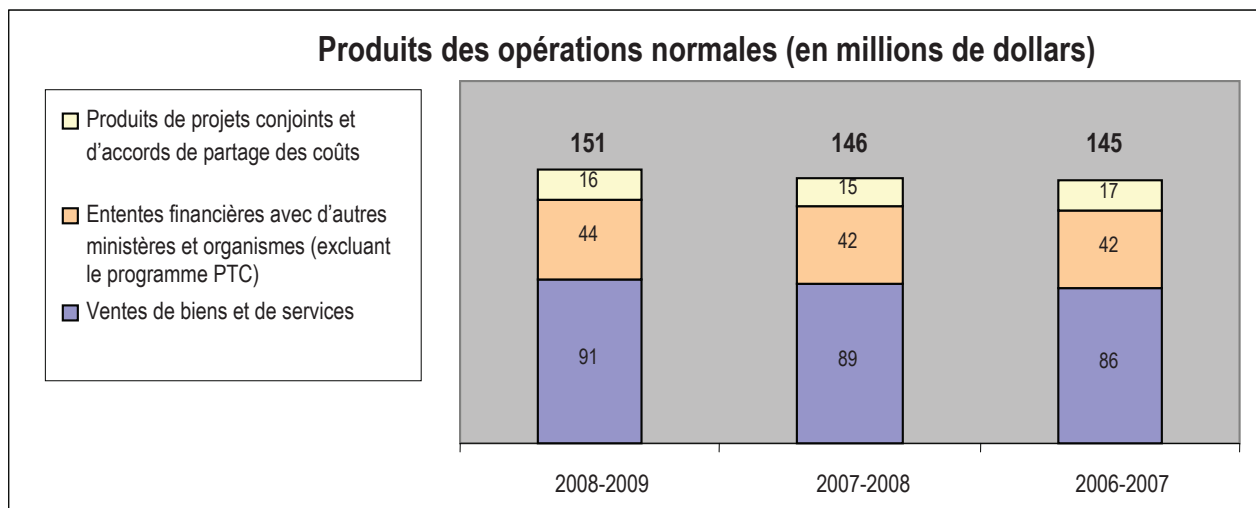
# Faits saillants 2008 - 2009

## Faits saillants financiers

### États des résultats

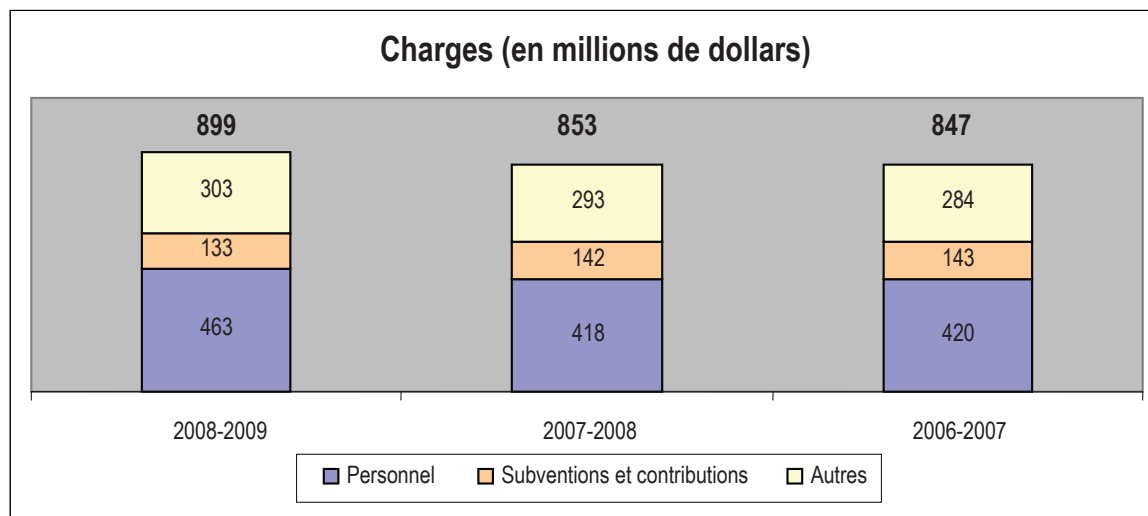
**Produits :** Il est important pour le CNRC de générer des produits, non seulement pour financer ses dépenses d'exploitation et ses dépenses en capital, mais aussi parce que ces produits sont, dans une certaine mesure, révélateurs de la valeur que les clients et collaborateurs du CNRC accordent aux services qu'ils reçoivent. Le CNRC a affiché des produits de 156 millions de dollars en 2008-2009, une légère augmentation par rapport aux produits de 155 millions de dollars de l'exercice précédent, et une diminution par rapport aux produits de 170 millions de dollars de 2006-2007. Cette baisse des produits depuis 2006-2007 est attribuable à la diminution d'ententes financières conclues avec d'autres ministères en raison de la cessation du programme Partenariat technologique du Canada (PTC) en 2006-2007, administré par le CNRC au nom d'Industrie Canada.

Les produits du CNRC générés à partir des services de base ont augmenté de façon constante depuis 2006-2007, tel que le démontre le diagramme ci-après. En 2008-2009, du montant total de 156 millions de dollars, les produits provenant des opérations normales se sont chiffrés à 151 millions de dollars, ce qui représente une augmentation globale de 4,1 % depuis 2006-2007.



De plus amples détails sur les produits sont donnés dans la section « Analyse financière ».

**Charges :** En 2008-2009, les charges totales du CNRC se sont chiffrées à 899 millions de dollars, en augmentation par rapport aux charges totales de 853 millions de dollars en 2007-2008 et de 847 millions de dollars en 2006-2007. En fait, les charges totales du CNRC n'ont que légèrement augmenté de 6% depuis 2006-2007 si l'on tient compte de l'effet des ajustements ponctuels pour les charges relatives au personnel et celles pour l'environnement. De plus, les principales composantes des charges du CNRC - Personnel et Subventions et contributions - sont demeurées relativement stables. Ces deux catégories de charges sont de la plus haute importance pour le CNRC, tant du point de vue de la recherche que du point de vue des coûts, représentant 66 % des charges totales.



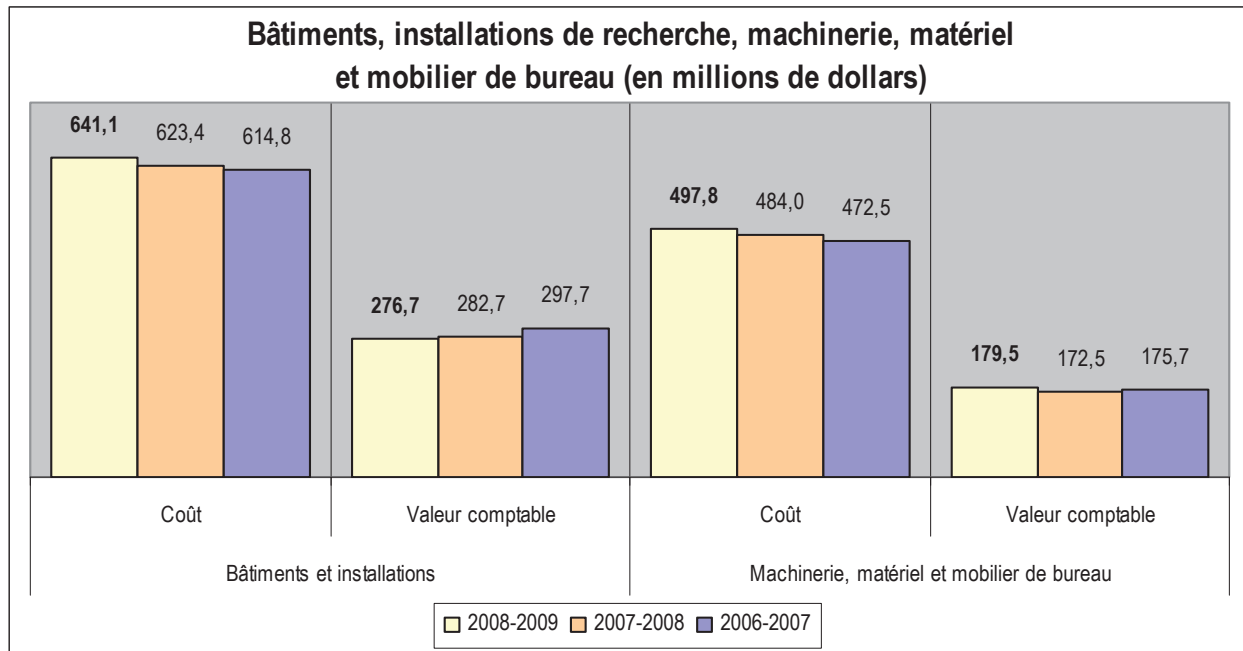
- **Personnel** : Cinquante et un pour cent des charges totales du CNRC, telles qu'exposées en détail dans les *Notes complémentaires aux états financiers*, représentent les coûts associés aux salaires et aux avantages sociaux futurs. Les frais relatifs au personnel constituent le facteur de coûts le plus important pour le CNRC. Les salaires et les avantages sociaux futurs ont augmenté, passant à 463 millions de dollars en 2008-2009, une augmentation par rapport au montant de 418 millions de dollars pour l'exercice précédent et de 420 millions de dollars pour 2006-2007. La hausse en 2008-2009 est principalement attribuable aux charges salariales rétroactives ponctuelles et aux rajustements apportés aux régimes d'avantages sociaux des employés, découlant des négociations de dix conventions collectives à la fin de l'exercice, la signature de deux conventions collectives au courant de l'année, l'augmentation du taux de l'indemnité utilisé pour calculer les avantages sociaux futurs dans l'ensemble des ministères et des organismes, en plus de l'augmentation normale des salaires.
- **Subventions et contributions** : Le CNRC a versé un total net de 133 millions de dollars en subventions et contributions en 2008-2009, comparativement à un total de 142 millions de dollars pour l'exercice précédent et de 143 millions de dollars pour 2006-2007. Cette diminution n'est pas reliée aux programmes de paiements de transfert continu, mais plutôt à la phase de recouvrement du programme Partenariat technologique Canada (PTC) et aux contributions ponctuelles au laboratoire TRIUMF en 2007-2008 pour des coûts associés à la mise en conformité de l'installation. Si l'on exclut ce rajustement ponctuel et l'incidence du programme PTC sur les charges nettes, les subventions et contributions du CNRC auraient été de l'ordre de 141 millions de dollars en 2008-2009, une légère hausse par rapport aux 140 millions de dollars de l'exercice précédent et aux 134 millions de dollars de 2006-2007.

De plus amples détails sur les variations de charges sont donnés dans la section « Analyse financière ».

## État de la situation financière

**Actifs** : Les actifs totaux du CNRC dénotent sa capacité future de fournir des services aux Canadiens. Au 31 mars 2009, les actifs totaux du CNRC se chiffraient à 821 millions de dollars, une diminution par rapport aux actifs totaux de 851 millions de dollars et de 859 millions de dollars au 31 mars 2008 et au 31 mars 2007, respectivement. Les immobilisations, qui constituent l'élément le plus important des actifs du CNRC, représentent 71 % (583 millions de dollars) du total de ces actifs, et sont à l'origine d'une grande partie de la baisse des actifs totaux du CNRC au cours des dernières années.

- Immobilisations** : L'infrastructure du CNRC est un élément essentiel à l'exécution de son mandat et, à ce titre, il doit constamment réinvestir dans ses immobilisations. En 2008-2009, le CNRC a acquis ou construit des immobilisations d'une valeur de 62,6 millions de dollars, une hausse par rapport aux 60,9 millions de dollars de l'exercice précédent et aux 62,1 millions de dollars de 2006-2007 (excluant les immobilisations d'apport louées). Le montant total annuel de l'amortissement, des virements, des aliénations et des radiations, est plus élevé que les acquisitions d'immobilisation, ce qui a entraîné une baisse de la valeur comptable nette totale des immobilisations au cours des trois dernières années. Comme le montre le diagramme suivant, les principales dépenses d'investissement du CNRC concernent les bâtiments et les installations de recherche ainsi que la machinerie, le matériel et le mobilier de bureau. Ensemble, ces immobilisations représentent plus de 83 % du coût (78 % de la valeur comptable nette) des investissements en capital.



**Dettes nettes** : La position de la dette nette du gouvernement est souvent connue sous le nom de « futures obligations de produits » parce que cet indicateur fournit une mesure des produits futurs nécessaires pour payer des transactions et des activités passées. La dette nette du CNRC (*actifs financiers moins passifs*) a atteint 107 millions de dollars au 31 mars 2009, une hausse par rapport aux 71 millions de dollars au 31 mars 2008 et aux 72 millions de dollars au 31 mars 2007. La majorité de cette augmentation sera financée par les crédits parlementaires versés en 2009-2010.

**Capitaux propres du Canada** : Les Capitaux propres du Canada détenus par le CNRC s'élevaient à 491 millions de dollars au 31 mars 2009, en baisse par rapport aux 541 millions de dollars au 31 mars 2008 et aux 544 millions de dollars au 31 mars 2007, ce qui illustre les ressources nettes (financières et non-financières) que le CNRC utilisera pour fournir des services inestimables aux Canadiens dans l'avenir. Les Capitaux propres du Canada détenus par le CNRC se composent de ses actifs non financiers (598 millions de dollars), desquels il faut déduire sa dette nette (107 millions de dollars). Les immobilisations du CNRC constituent l'élément le plus important des actifs non financiers de l'organisme (583 millions de dollars).

## Faits saillants non financiers

**Stratégie 2006-2011 du CNRC** : Le CNRC a poursuivi en 2008-2009 la mise en œuvre de sa stratégie organisationnelle intitulée *La science à l'œuvre pour le Canada*. La stratégie a pour but d'aider à faire avancer les priorités énoncées dans la stratégie fédérale en sciences et technologie, qui a été publiée par

le gouvernement fédéral en 2007. On prévoit que le succès de la mise en œuvre de la stratégie du CNRC pourrait entraîner les retombées suivantes pour les Canadiens :

- Augmentation du transfert de technologies dans les secteurs en émergence ayant des retombées économiques importantes, ce qui devrait aider à améliorer la compétitivité mondiale de l'industrie canadienne.
- Contributions notables du CNRC à la réalisation des priorités nationales dans les domaines de la santé et du mieux-être, de l'énergie durable et de l'environnement, des domaines d'importance cruciale pour l'avenir du Canada.
- Fourniture par le CNRC à l'échelle nationale d'un accès à des activités intégrées de R-D et à une aide à l'innovation industrielle, afin de renforcer le système canadien d'innovation.

L'intégration d'activités du CNRC à l'interne et la collaboration avec des tiers font partie intégrante de la réussite de la mise en œuvre de la stratégie du CNRC. Voici quelques réalisations marquantes relativement aux efforts déployés par l'organisme pour la mise en œuvre de sa stratégie en 2008-2009 :

*Programmes intégrés axés sur des domaines d'importance cruciale pour le Canada* : En 2008-2009, le CNRC a entrepris la mise en œuvre de programmes intégrés de soutien à l'industrie et à la recherche et au développement dans les secteurs suivants qui sont essentiels à l'économie canadienne : aérospatiale, automobile, construction, technologies de l'information et des communications (TIC) et fabrication et matériaux. Les efforts déployés par le CNRC dans le cadre des programmes dans ces secteurs clés visent à contribuer à assurer la croissance à long terme et la compétitivité mondiale de l'industrie canadienne. Le CNRC mobilise actuellement ses capacités scientifiques et techniques dans tous les secteurs et en collaboration avec des tierces parties, s'efforce ainsi de répondre aux besoins vitaux définis par l'industrie. Dans ces secteurs, le CNRC joue aussi bien un rôle d'exécutant qu'un rôle d'appui aux projets de R-D de l'industrie, convertissant les fruits de la recherche en solutions concrètes commercialisables par l'industrie canadienne, et il aide les petites et moyennes entreprises (PME) du Canada à tisser des liens avec d'autres acteurs des marchés nationaux et internationaux. Ce rôle de « rassembleur » auprès des PME est particulièrement important, car les chaînes d'approvisionnement des principaux secteurs économiques sont de plus en plus intégrées à l'échelle mondiale. Par ailleurs, la conversion des fruits de la recherche en applications commerciales a été désignée par le gouvernement comme une des plus hautes priorités pour le Canada.

### Secteurs d'activités clés

Voici un bref résumé de quelques initiatives du CNRC dans les secteurs clés :

#### **1. Aérospatiale**

Le CNRC a répertorié les défis auxquels sont confrontées les entreprises canadiennes de ce secteur, notamment l'intensification de la concurrence mondiale et la demande croissante de technologies et de méthodes de fabrication plus écologiques. Pour aider les sociétés aéronautiques canadiennes à relever ces défis, le CNRC a entrepris en 2008-2009 les activités suivantes :

- Il a collaboré avec les PME du secteur canadien de l'aérospatiale afin qu'elles améliorent leurs capacités de développement de produits et de méthodes, rehaussant par le fait même leur compétitivité à l'échelle mondiale.
- Il a établi ses compétences dans les technologies viables sur le plan environnemental dans le but de développer et de transférer des solutions technologiques plus « vertes » aux entreprises du secteur de l'aérospatiale.

#### **2. Automobile**

Placer le secteur canadien de l'automobile en position de connaître des succès durables figure parmi les priorités de l'administration fédérale. Par ailleurs, le développement de technologies, de matériaux et de méthodes plus écologiques est considéré comme un des ingrédients essentiels à l'avenir du secteur de

l'automobile. À l'appui de cette priorité, le CNRC a donc dressé en 2008-2009 une liste de projets de R-D qu'il pourrait éventuellement mener ou appuyer et qui devraient permettre la mise en marché de véhicules plus légers (grâce notamment à l'utilisation de métaux légers, de composites polymériques et de biomatériaux), l'amélioration des méthodes de fabrication et le développement de véhicules à mode de propulsion de rechange (technologies des piles à combustible, biocarburants ou véhicules électriques). La création à London (Ontario) d'un tout nouveau centre de recherche sur les matériaux et les méthodes de fabrication dans le secteur de l'automobile fait d'ailleurs partie intégrante des efforts déployés par le CNRC dans ce domaine.

### **3. Construction**

Au Canada, le secteur de la construction est une importante source d'activité économique et d'emploi. Les activités dans ce secteur ont cependant des retombées environnementales importantes : forte consommation d'énergie et de ressources naturelles et production de quantités importantes de déchets solides. Le secteur est aussi confronté à des problèmes croissants de productivité par rapport à la concurrence mondiale et à une demande accrue de la population pour des environnements intérieurs plus sains. En 2008-2009, le CNRC a donc jeté les bases de plusieurs initiatives visant à régler ces problèmes. Voici quelques exemples :

- Il a facilité l'introduction de dispositifs s'appuyant sur l'hydrogène et les piles à combustible pour approvisionner en énergie des immeubles et ainsi réduire leur empreinte environnementale.
- Il a mené des recherches sur des réseaux de capteurs reliés à des outils informatisés d'aide à la décision pour assurer la surveillance sanitaire de l'environnement intérieur dans des immeubles commerciaux, dans un effort pour répondre à la demande d'environnements intérieurs plus sains par la population.
- Il a aussi travaillé dans le domaine de la préfabrication, de la modularisation et du préassemblage, obtenant des résultats prometteurs en termes de gain de productivité et d'efficacité.

### **4. Technologies de l'information et des communications (TIC)**

Les TIC sont des technologies habilitantes présentes dans de nombreux secteurs de l'activité humaine et elles ont été désignées comme un domaine d'importance dans la stratégie fédérale en S-T. En 2008-2009, le CNRC a donc commencé à mettre en œuvre sa propre stratégie sectorielle dans ce domaine. Cette stratégie s'appuie sur la création, en collaboration avec l'industrie, d'une plateforme technologique convergente qui garantira la compétitivité mondiale du Canada dans l'avenir. Entre autres exemples de domaines visés par cette plateforme technologique, mentionnons ceux des matériaux, des dispositifs et systèmes électroniques et photoniques, des communications, de l'extraction du savoir des données et des interfaces information/société.

### **5. Fabrication et matériaux**

Le secteur manufacturier est au Canada le plus important secteur d'activité économique, procurant du travail à plus de 2 millions de personnes. Plusieurs problèmes nuisent cependant à la prospérité de ce secteur : productivité, augmentation incessante des coûts (imputable notamment à la hausse des coûts de l'énergie), concurrence mondiale plus vive, changements de réglementation et demande importante de produits plus écologiques. En 2008-2009, le CNRC a commencé à mettre en place des plateformes technologiques conçues pour aider l'industrie à relever ces défis. Voici quelques exemples des plateformes qu'on cherche à mettre en place : nouveaux matériaux, et plus particulièrement des matériaux plus légers et plus écologiques; méthodes novatrices de réduction des coûts d'assemblage et de fabrication et systèmes d'aide à la décision pour aider les entreprises à répondre aux exigences de la réglementation et aux besoins de sécurité.

#### S'attaquer aux priorités nationales

Toujours en 2008-2009, le CNRC a collaboré avec les autres ministères fédéraux à la création de programmes nationaux qui aideront le Canada à poursuivre ses objectifs prioritaires dans le domaine de

l'énergie durable et de l'environnement. Le Programme national sur les bioproduits, qui est mené conjointement par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada et le CNRC, comporte une série de projets multidisciplinaires et multipartites. Parmi les projets lancés dans le cadre du Programme national sur les bioproduits, on compte la production de produits chimiques et d'éthanol à partir de la biomasse forestière et agricole; la création de matériaux écologiques à l'intention de l'industrie; la production d'énergie et de produits chimiques à même la biomasse et les déchets municipaux, et la production de biocarburants à partir d'algues marines.

Le CNRC s'est également engagé, en 2008-2009, auprès de Ressources naturelles Canada et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada à établir un programme national sur l'hydrogène et les piles à combustible. Dans le cadre de ce programme, on a mis en œuvre deux projets multipartites et menés par l'industrie qui pourraient avoir des applications d'ici trois à cinq ans en appui aux priorités canadiennes en matière d'énergie durable et d'environnement.

*Intégration des services commerciaux et des services à la clientèle* : En 2008-2009, le CNRC a pris d'importantes mesures afin de favoriser l'amélioration des pratiques et des processus de gestion de la clientèle. Ces mesures comprenaient la mise en place de gestionnaires de comptes-clients clés dans des régions choisies et le développement de programmes de formation pour améliorer les compétences du personnel en ce qui a trait aux services commerciaux et à la clientèle.

*Intégration des communications* : En 2008-2009, le CNRC a entrepris à l'interne le remaniement de son site Web. Ce site devrait aider le CNRC à mieux faire connaître ses principaux programmes et les avantages qu'il peut offrir au Canada et à l'industrie canadienne. On prévoit que le lancement officiel du site Web se fera en 2009-2010.

**Gouvernance** : Le CNRC a poursuivi la mise en œuvre d'un certain nombre de projets pour améliorer ses méthodes de gouvernance, conformément à l'objectif global du gouvernement de rehausser la qualité de la gestion dans le secteur public et à la stratégie du CNRC.

En 2008-2009, le Conseil du CNRC a approuvé la constitution du Comité des finances. Ce dernier se joint au Comité exécutif du Conseil et au Comité des ressources humaines, à titre de troisième comité permanent du Conseil du CNRC. Le Comité des finances assumera la responsabilité des résultats des examens du budget de l'exercice en cours, y compris les allocations budgétaires initiales, de la situation financière découlant des plans pluriannuels du CNRC, du plan d'investissement à long terme du CNRC et des autres questions susceptibles d'avoir un impact important sur la viabilité financière du CNRC.

Au début de 2009, sur la recommandation conjointe du président du CNRC et du contrôleur général du Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor a nommé trois membres externes au Comité de vérification du CNRC conformément à la *Politique de vérification interne* du Conseil du Trésor. Le Comité de vérification du CNRC s'assure que le président obtient des conseils indépendants et objectifs, et une assurance du caractère adéquat des processus de gestion du risque, de contrôle et de reddition de comptes du CNRC, en exerçant une surveillance active des secteurs fondamentaux de la responsabilité et du contrôle ministériels. Antérieurement, le Comité de vérification, d'évaluation et de gestion du risque, qui était un sous-comité du Conseil, était responsable de la fonction de surveillance.

De plus, on a modifié en 2008-2009 la structure organisationnelle du CNRC afin qu'elle serve d'appui à la stratégie du CNRC et qu'elle améliore l'efficacité du leadership, de la prise de décisions et de la responsabilisation. Cette nouvelle structure organisationnelle exige la réaffectation de diverses directions centrales à des portefeuilles choisis en fonction de leur domaine de fonctionnalité, permettant donc à chaque portefeuille de régir de façon plus efficiente et efficace.

Le CNRC a poursuivi la mise en œuvre d'un processus de planification d'activités dans l'ensemble de l'organisme qui fait office de mécanisme de prise de décisions essentiel pour l'attribution de ressources financières et non financières. On exécute chaque année trois paliers de planification dans l'ensemble de l'organisme :

*Palier 1 – Plan d'activités du CNRC :* Le plan d'activités du CNRC donne un aperçu des priorités essentielles établies par la haute direction pour l'ensemble de l'organisation.

*Palier 2 – Plans de programme du CNRC :* Les plans de programme du CNRC sont élaborés en fonction du plan d'activités (palier 1) afin de détailler les objectifs spécifiques de l'organisme dans des secteurs d'intérêt choisis.

*Palier 3 – Plans d'activités des instituts/directions/programmes (IDP) :* Les directeurs généraux des instituts de R-D du CNRC, ses programmes du secteur Soutien technologique et industriel (PARI-CNRC, ICIST-CNRC) et ses directions centrales, collectivement appelés IDP, élaborent des plans d'activités afin d'indiquer les mesures qu'ils comptent prendre pour atteindre les objectifs des plans de programme (palier 2) du CNRC et contribuer aux priorités qu'il a établies (palier 1).

L'information contenue dans les plans d'activités des trois paliers devrait aider le CNRC dans ses efforts de budgétisation et de planification financière, de planification des immobilisations à long terme (y compris les biens immobiliers), de planification des ressources humaines et de planification de la technologie de l'information.

**Vérification des états financiers du CNRC :** En 2008-2009, on a préparé les états financiers du CNRC conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les états financiers du CNRC ont fait l'objet d'une vérification par le Bureau de la vérificatrice générale du Canada. La vérification fournit une assurance supplémentaire quant à l'exactitude et au caractère exhaustif de l'information financière du CNRC; le Conseil et la haute direction du CNRC disposent ainsi d'une information fiable sur laquelle ils peuvent baser leurs décisions stratégiques.

**Vérification des bénéficiaires de contributions du PARI-CNRC :** En 2008-2009, les vérifications effectuées sur un échantillonnage de bénéficiaires de paiements de transfert du PARI-CNRC ont révélé une conformité exceptionnelle aux modalités du programme. En 2008-2009, 95 % des accords de contribution vérifiés ont reçu une opinion sans réserve. Les résultats de la vérification de l'exercice financier en cours indiquent une amélioration constante de la gestion des paiements de transfert; en 2007-2008, ce sont 87 % des accords qui avaient reçu une opinion sans réserve.

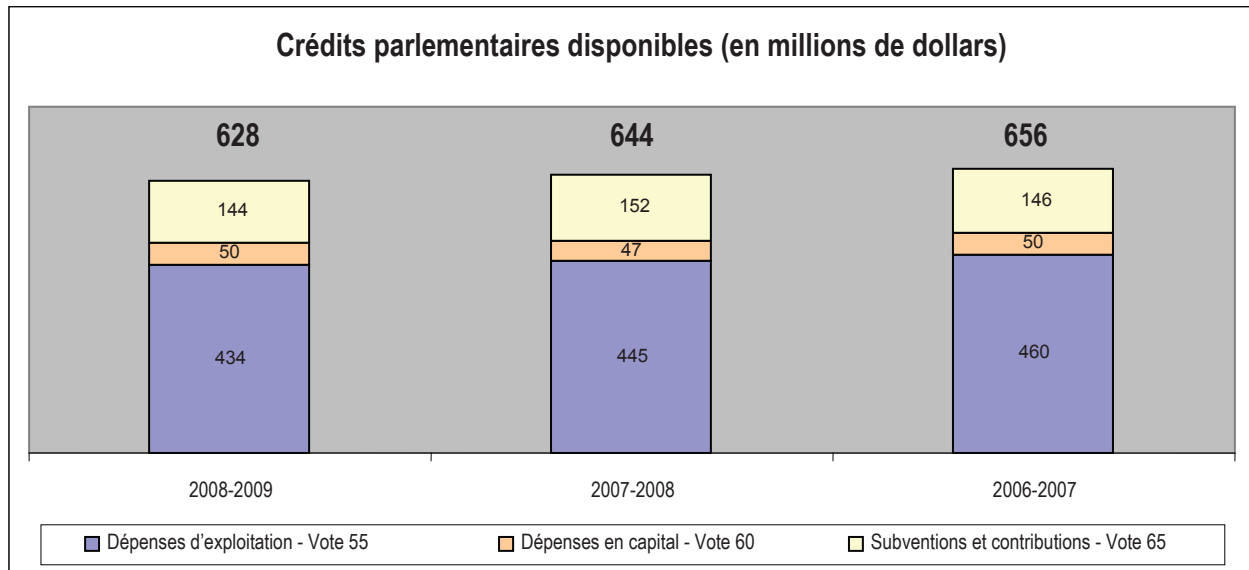
## Discussion et analyse

### Risques et incertitudes

En tant qu'établissement public de l'administration fédérale, le CNRC finance la majorité de ses dépenses salariales, de ses dépenses d'exploitation et de ses dépenses en capital au moyen de crédits parlementaires. La portion autre que salariale de ces crédits est fixe et ne comprend aucune mesure d'indexation. En conséquence, le pouvoir d'achat réel du CNRC n'a cessé de diminuer au cours des dix dernières années.

Le CNRC possède et gère 185 immeubles spécialisés d'une superficie globale approximative de 560 140 mètres carrés. Il est aussi propriétaire de systèmes informatiques et d'équipements au coût de 597 millions de dollars, avec 204 millions de dollars en valeur comptable nette (585 millions de dollars en coût, avec 197 millions de dollars en valeur comptable nette en 2007-2008). La capacité du CNRC de financer la mise à niveau ou le remplacement de ces éléments d'actifs au moyen de ses crédits actuels est limitée et il devra donc trouver à cette fin des fonds à l'extérieur de l'organisme.

De plus, depuis 2004, le gouvernement fédéral a annoncé une série de compressions budgétaires touchant tous les ministères dans le cadre de sa stratégie de réalignement et de son initiative visant à accroître son efficacité. Le diagramme ci-dessous montre la diminution des crédits parlementaires disponibles du CNRC, représentant une diminution globale de plus de 4 % répartie sur les trois exercices financiers précédents. Ces compressions ont eu des répercussions qui ont posé des défis à l'organisme. À court terme, le CNRC a réussi à faire face à ces pressions budgétaires en réduisant ses investissements dans certains de ses programmes. Cependant, pour aider le CNRC à relever ces défis, on a depuis apporté des modifications à la structure de gouvernance et au processus de planification, tel qu'il est décrit dans la section concernant les faits saillants non financiers.



Cependant, les initiatives de stimulation du budget fédéral de 2009 incluent des mesures positives pour le CNRC, avec 245 millions de dollars en financement de paiement de transfert additionnel et 19 millions de dollars en financement au titre des immobilisations pour l'entretien et les réparations de ses laboratoires à recevoir en 2009-2010 et 2010-2011.

Des détails sur les autres facteurs exerçant des pressions sur le budget du CNRC sont fournis ci-dessous.

**Financement temporaire :** Afin d'assurer une optimisation des ressources, le gouvernement du Canada a adopté une pratique qui consiste à financer les nouvelles initiatives sur une base temporaire. Cette pratique fait en sorte que plutôt que d'accorder au CNRC une augmentation permanente de ses crédits, le gouvernement lui octroie des fonds destinés à certaines initiatives sur une période donnée, avec possibilité de renouvellement. Ce renouvellement est conditionnel au rendement, à l'alignement des programmes sur les priorités et à la disponibilité du financement.

Même si leur financement n'est pas nécessairement garanti sur une base continue, les nouvelles initiatives approuvées par le gouvernement, comme la création de grappes technologiques dans différentes collectivités du Canada, exigent souvent du CNRC qu'il prenne des engagements continus en ce qui a trait à la construction et l'entretien de nouvelles installations spécialisées et à l'embauche d'employés. Par ailleurs, les collectivités qui appuient ces nouvelles initiatives et qui, parfois, y investissent de l'argent, s'attendent également à ce qu'elles soient maintenues au-delà de la période de financement donnée. Ces défis ajoutent à la complexité des activités de planification, de budgétisation et d'exploitation de l'organisme.

Actuellement, le CNRC compte plusieurs initiatives et projets financés sur une base temporaire, notamment les suivants :

- Initiatives de développement de grappes technologiques : Le CNRC a reçu l'autorisation de dépenser un montant total de 554,2 millions de dollars dans des initiatives de développement de grappes technologiques depuis leur lancement en 2000-2001. Au 31 mars 2009, le CNRC a dépensé 485,7 millions de dollars (ou 88 % du financement approuvé). Le financement de toutes les initiatives de développement de grappes technologiques du CNRC prendra fin pendant l'exercice financier de 2009-2010, et le CNRC devra alors demander un appui additionnel au gouvernement fédéral. Les initiatives de développement de grappes technologiques du CNRC sont une composante cruciale des activités qui contribuent à l'intégration des acteurs du système canadien d'innovation. Elles favorisent l'expansion des capacités scientifiques et d'innovation à l'échelle locale, lesquelles sont essentielles au dynamisme et à la compétitivité des entreprises, et elles aident également à répondre aux défis que pose la structure industrielle canadienne (prépondérance des PME).
- Astronomie : Le financement de la première phase du Plan à long terme pour l'astronomie et l'astrophysique au Canada (PLT) a pris fin le 31 mars 2008. Depuis cette date, le CNRC en assure le financement par le biais de sources à l'interne en effectuant une réaffectation temporaire de crédits provenant d'autres programmes de recherche afin d'atténuer les pressions immédiates qui s'exercent sur le financement des activités dans le domaine de l'astronomie. On prévoit que les obligations d'investissement futures relativement à la participation du Canada au Télescope de trente mètres ainsi qu'à d'autres projets du PLT s'élèveront à 200 millions de dollars de 2009-2010 à 2013-2014, et à 190 millions de dollars de 2014-2015 à 2018-2019. Le Canada est un chef de file mondial dans les domaines de l'astronomie et de l'astrophysique. Ces secteurs sont des fleurons de la S-T canadienne tant du point de vue de la recherche scientifique que de celui du rendement des investissements. Alors que les chercheurs tentent de comprendre la structure et l'origine de l'Univers, le CNRC fait en sorte que l'industrie canadienne tire avantage de ses réussites. Des technologies mises au point pour le secteur de l'astronomie, comme celles des capteurs optiques, des systèmes de positionnement et des logiciels de gestion des données, sont largement utilisées dans des secteurs allant de la sécurité et des soins de santé à celui des caméras et du traitement de l'information.
- TRIUMF : L'entente de contribution avec TRIUMF, le laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules, se termine en 2009-2010. Depuis le lancement de la participation du CNRC en 1976, le CNRC a versé de plus de 900 millions de dollars au laboratoire TRIUMF en contributions et un montant de 44 millions de dollars lui sera versé en 2009-2010. Le CNRC termine actuellement la préparation d'un mémoire au Cabinet afin de renouveler les modalités des contributions du gouvernement fédéral au laboratoire TRIUMF.
- Initiatives de R-D en génomique : En 2008-2009, le CNRC a obtenu l'approbation de renouveler les initiatives de R-D en génomique, auxquelles participent le CNRC ainsi que cinq autres ministères fédéraux. Le financement total approuvé, pour tous les ministères fédéraux, s'élève à 19,9 millions de dollars par exercice financier, jusqu'en 2010-2011. Du montant total de 59,7 millions de dollars (19,9 millions de dollars par année), le montant que doit verser le CNRC s'élève à 18 millions de dollars (6 millions de dollars par année). Les initiatives de R-D en génomique font partie d'un programme fédéral qui coordonne la recherche et le développement que mènent 6 ministères et organismes fédéraux à l'appui de leur mandat, des objectifs en matière de politiques publiques et des principaux intérêts dans les domaines de la santé humaine, de l'agriculture et de la salubrité des aliments, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

**Examen stratégique** : Le processus d'examen stratégique du gouvernement du Canada comprend un examen systématique de l'intégralité des dépenses et des coûts de fonctionnement directs des programmes d'un certain nombre de ministères et d'organismes, y compris le CNRC, afin de s'assurer que les coûts sont engagés en fonction des principales priorités du gouvernement. À la suite de l'examen stratégique, le CNRC a harmonisé davantage ses programmes avec les objectifs de la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement et les priorités nationales. Au cours de ce processus d'examen, le CNRC a envisagé d'autres modèles de prestation de services afin d'appuyer l'innovation au Canada et de s'adapter à l'évolution rapide du milieu des sciences et de la technologie.

Par conséquent, dans le cadre de la mise en œuvre de l'examen stratégique, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC (ICIST-CNRC) analyse les possibilités que présentent des modèles différents de prestation de services. On élabore actuellement le plan de transformation qui devrait être achevé et mis en œuvre en 2010-2011. Le plan se fondera sur les points forts et sur les stratégies du rendement de l'ICIST-CNRC afin d'en accroître l'efficacité et de continuer à fournir des services pertinents et efficaces à ses clients.

**Devises :** Le CNRC procède chaque année à des achats de biens et de services d'une valeur approximative de 55 millions de dollars qu'il règle dans une devise autre que le dollar canadien, ce qui l'expose aux variations du taux de change. La majorité des achats payables en monnaie étrangère sont négociés en dollars américains (90 % en moyenne au cours des six dernières années et 93 % au cours des deux dernières années). En raison du renforcement du dollar américain, le pouvoir d'achat du CNRC a diminué d'environ 4,3 millions de dollars américains par rapport à 2007-2008.

La diminution du pouvoir d'achat enregistrée en 2008-2009 a par ailleurs été largement contrebalancée par l'augmentation des recettes en dollars canadiens provenant des ventes à l'étranger. L'augmentation des ventes en dollars américains en 2008-2009 a fourni au CNRC une couverture naturelle d'environ 88 %, minimisant donc l'impact de l'augmentation de la valeur du dollar américain.

**Dépendance à l'égard des produits:** La nature des activités du CNRC permet à l'organisme de générer des produits afin de réinvestir dans ses opérations. La dépendance du CNRC à l'égard des produits venant de sources extérieures ne cesse d'augmenter depuis le début des années 1990. La partie des dépenses d'exploitation et des dépenses en capital du CNRC financées à même ces produits externes était d'environ 11 % en 1991-1992. En 2008-2009, ce pourcentage a grimpé pour atteindre un peu plus de 22 %, ce qui correspond à la moyenne au cours des trois derniers exercices financiers.

En particulier, le CNRC compte des centres de technologie qui dépendent de sources de produits externes pour financer la plus grande partie de leurs activités. Ce sont notamment le Centre de technologie des transports de surface (CTTS-CNRC) et le Centre d'hydraulique canadien (CHC-CNRC). En outre, les deux plus gros instituts du CNRC – l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC (IRA-CNRC) et l'ICIST-CNRC dépendent de sources extérieures de produits pour financer plus de 52 % (45 % en 2007-2008) et de 33 % (35 % en 2007-2008) de leurs activités respectivement. Tout ralentissement marqué des industries ou des établissements fédéraux que ces groupes appuient aurait des répercussions importantes sur la capacité du CNRC de maintenir ses activités aux niveaux actuels.

Enfin, il importe de souligner que le CNRC doit trouver un point d'équilibre subtil entre la nécessité de fournir les services de recherche qui génèrent les produits dont il a besoin et la nécessité d'accomplir de la recherche financée par des fonds publics pour se maintenir à la fine pointe de la science, de la technologie et de l'innovation. S'il accorde trop d'importance aux contrats de recherche générateurs de produits, le CNRC pourrait compromettre sa base de connaissances et de technologies de pointe, ce qui à long terme, diminuera sa capacité de desservir l'industrie et de répondre aux besoins de recherche nationaux dans des domaines cruciaux comme l'énergie, l'environnement, la santé et le bien-être, et les autres domaines prioritaires décrits dans la stratégie du CNRC. De plus, une concentration trop importante sur la recherche pourrait compromettre la capacité du CNRC à réinvestir dans l'organisme lui-même.

## Analyse financière

L'analyse financière qui suit donne la signification de certains éléments des états financiers, des écarts importants et des tendances financières.

### Actifs

**Montant à recevoir du Trésor :** Cet élément représente le montant d'encaisse que le CNRC peut tirer du Trésor fédéral. Il représente donc la somme au comptant pour libérer des obligations pour lesquelles le CNRC a déjà reçu un crédit, ainsi que les produits reçus, mais non dépensés. Le montant exigible du

Trésor au CNRC s'élève à 189,3 millions de dollars en date du 31 mars 2009, une diminution par rapport aux 204,8 millions de dollars en date du 31 mars 2008. La diminution de 15,5 millions de dollars est attribuable à la diminution de 19,3 millions de dollars en créditeurs, financée par les comptes de crédits de 2008-2009 et compensée par une augmentation de 3,5 millions de dollars en produits disponibles dans les exercices ultérieurs.

### **Créances :**

#### *Contributions remboursables du programme PTC du PARI-CNRC*

Le programme Partenariat technologique Canada (PTC) du PARI-CNRC est administré par le CNRC au nom d'Industrie Canada depuis 1998. Ce programme offre des contributions à remboursement conditionnel aux petites et moyennes entreprises (PME) afin d'appuyer la précommercialisation de leurs nouvelles technologies. Ce programme de contributions à remboursement conditionnel exige dans la plupart des cas le remboursement trimestriel des contributions versées en fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires brut du bénéficiaire. Ce programme a été aboli le 31 mars 2006, mais les accords déjà conclus sont toujours honorés au cours de la phase de réduction progressive des activités.

Ce programme appuie des petites entreprises en démarrage dont l'avenir est souvent tributaire d'une technologie unique. Les entreprises dont la technologie n'a pas réussi à percer le marché ont parfois fermé leurs portes. Toutefois, malgré la nature très risquée de ce programme, le CNRC avait touché des remboursements s'élevant à approximativement 29 % des contributions versées en date du 31 mars 2009 (25 % en date du 31 mars 2008). Avec 239 projets (280 en date du 31 mars 2008) encore administrés, ce pourcentage devrait vraisemblablement augmenter au cours de la prochaine décennie.

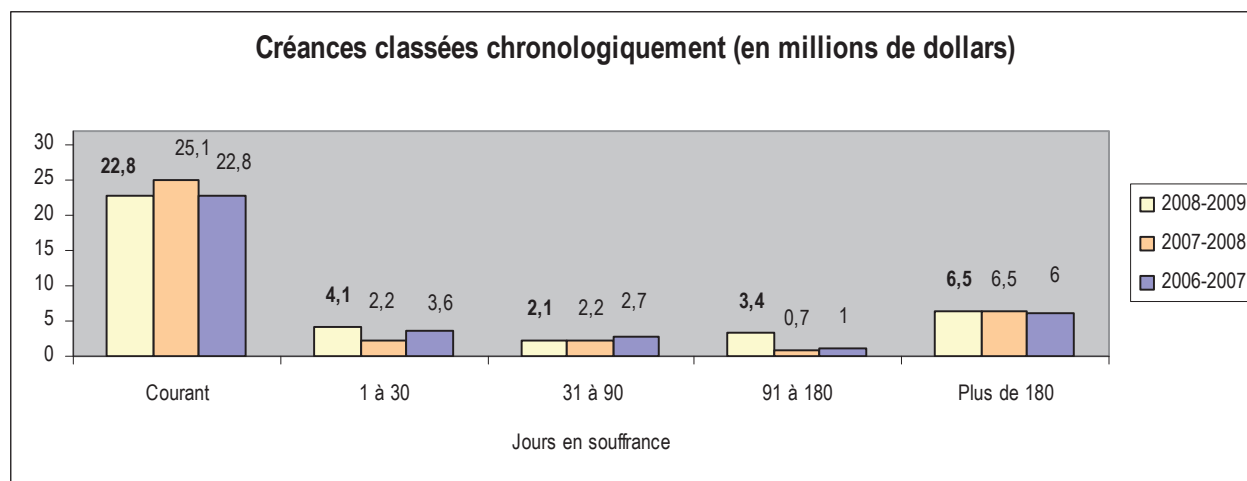
Les créances du programme PTC du PARI-CNRC au 31 mars 2009 s'élevaient à 13,4 millions de dollars (9,9 millions de dollars en 2008) avec une provision correspondante pour créances douteuses de 11,6 millions de dollars (8,3 millions de dollars en 2008), ce qui illustre le caractère très risqué de ce programme.

#### *Créances de tierces parties*

Au 31 mars 2009, les états financiers du CNRC indiquaient un solde des créances de clients externes de 21,7 millions de dollars (20,9 millions de dollars en 2008) et une provision correspondante pour créances douteuses de 804 000 dollars (1,1 million de dollars en 2008). Les radiations en 2008-2009 se chiffraient à 755 000 dollars (938 000 dollars en 2007-2008), ce qui est peu en regard de la valeur globale des produits du CNRC.

#### *Créances classées chronologiquement*

En 2008-2009, 74 % (80 % en 2007-2008 et 2006-2007) des créances sont classées à 90 jours ou moins. Le CNRC s'est consacré avec succès à recouvrer ses créances au cours des dernières années, avec la majorité des recevables en souffrance de plus de 90 jours provenant du programme PTC du PARI-CNRC. Le classement chronologique de toutes les créances au 31 mars se présente comme suit :



**Placements en actions :** Dans le cadre de son mandat consistant à promouvoir l'innovation industrielle au Canada, le CNRC aide financièrement des entreprises en leur donnant accès à de l'équipement, à de la propriété intellectuelle et à des locaux d'incubation à proximité de ses laboratoires et dans ses installations de partenariat industriel. Comme ces entreprises n'en sont très souvent qu'à leurs premiers balbutiements, elles n'ont pas la capacité financière d'assumer le coût intégral de l'aide qu'elles reçoivent et il arrive donc que le CNRC prenne une participation dans une entreprise en contrepartie de l'aide fournie. Cette manière de procéder aide l'entreprise à survivre à la phase critique qu'est celle du développement technologique. La direction du CNRC n'a pas l'intention de détenir des placements en actions pour une longue période. Le CNRC envisagera de se dessaisir au moment opportun de placements en actions en tenant compte des intérêts, de la fluidité du marché et de la croissance prévue de l'entreprise.

La valeur intégrale figurant au bilan est celle des placements en actions du CNRC dans des sociétés inscrites à la bourse seulement, puisque ses parts dans des sociétés fermées sont réputées n'avoir aucune valeur marchande. Voici le détail des placements du CNRC dans des sociétés ouvertes :

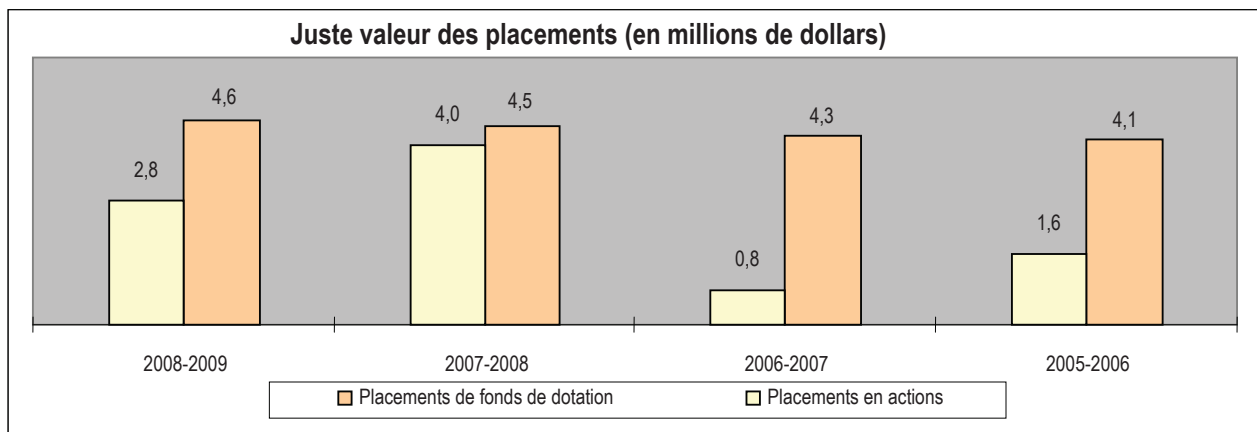
Nom de l'entreprise	Nombre d'actions (en milliers de dollars)	Montant inscrit dans les états financiers (en milliers de dollars)	Juste valeur au 31 mars 2009 (en milliers de dollars)
PharmaGap Inc.	1,305	393	209
Chemaphor Inc.	1,260	252	189
Luxell Technologies Inc.	241	14	2
Pure Energy Visions Corp.	210	- <sup>(1)</sup>	21
Omnitech Consultant Group Inc.	866	- <sup>(1)</sup>	-
Imris Inc.	796	- <sup>(1)</sup>	2,387
Sabretooth Energy Inc.	4	- <sup>(1)</sup>	1
<b>Total</b>	<b>4,682</b>	<b>659 \$</b>	<b>2,809 \$</b>

(1) – comptabilisés à une valeur nominale (un dollar)

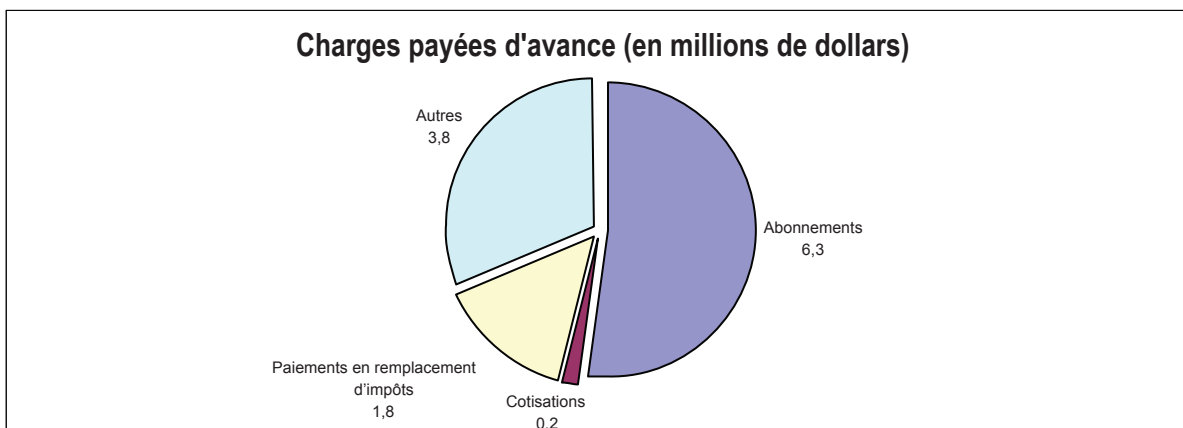
La valeur des placements en actions du CNRC figurant au bilan pour une somme de 659 000 de dollars a atteint une juste valeur de 2,8 millions de dollars au 31 mars 2009, ce qui représente une baisse de 1,2 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. La baisse peut être attribuée à IMRIS Inc., qui a connu une baisse de la valeur de ses actions de 1,1 million de dollars depuis le 31 mars 2008.

**Placements de fonds de dotation :** Le fonds de dotation Holmes est issu d'un placement légué au CNRC en juillet 1994. Une somme correspondant aux deux tiers du produit net annuel de la fiducie sert à financer chaque année la bourse accompagnant le prix H.L. Holmes remis à des étudiants canadiens de niveau postdoctoral qui ont ainsi la possibilité d'étudier dans des écoles d'études supérieures ou des instituts de recherche de réputation mondiale sous la direction d'éminents chercheurs. Cette bourse couvre une période de un à deux ans. En 2008-2009, le CNRC a octroyé 99 000 dollars au récipiendaire du prix H.L. Holmes 2007 du CNRC. Le récipiendaire utilisera l'ensemble du prix de 198 000 dollars pour financer deux années de recherche conjointe à la Harvard Medical School, lesquelles prendront fin en juillet 2009.

En outre, le fonds de dotation a atteint une juste valeur marchande de 4,6 millions de dollars au 31 mars 2009 (4,5 millions de dollars au 31 mars 2008). Les investissements au sein du portefeuille ont eu un rendement effectif moyen de 4,5 %. Le fonds de dotation est présenté à un coût amorti de 4,4 millions de dollars (4,3 millions de dollars au 31 mars 2008) à l'état de la situation financière et non à sa juste valeur.



**Charges payées d'avance :** Au 31 mars 2009, les charges payées d'avance du CNRC se chiffraient à 12,1 millions de dollars (13,6 millions de dollars au 31 mars 2008). La baisse de 1,5 million de dollars est attribuable à une diminution importante des abonnements aux revues scientifiques qui a réduit les charges payées d'avance pour ces abonnements, les faisant passer de 8,4 millions de dollars à 6,3 millions de dollars. Les abonnements constituent le principal élément des charges payées d'avance du CNRC. L'Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC (ICIST-CNRC), la bibliothèque scientifique du Canada, est abonné à de nombreuses revues et bases de données scientifiques et techniques importantes dans le monde.



**Immobilisations :** La valeur comptable nette des immobilisations du CNRC a diminué, passant de 596 millions de dollars en 2007-2008 à 583 millions de dollars en 2008-2009. Cette baisse de 13 millions de dollars est imputable à la différence entre l'amortissement d'immobilisations du CNRC d'une valeur de 69,4 millions de dollars pendant l'exercice, et aux virements, à l'aliénation et à la radiation d'immobilisations ayant une valeur comptable nette de 5,7 millions de dollars d'une part, et à des acquisitions de 62,6 millions de dollars d'autre part. La plus importante composante du poste des immobilisations virées, aliénées ou radiées découle de la réévaluation de l'apport lié à un contrat de location-acquisition par le CNRC. Par conséquent, 4,1 millions de dollars de virements, d'aliénations et de radiations sur 5,7 millions de dollars n'ont eu aucune incidence sur l'état des résultats du CNRC parce qu'une somme correspondante de 4,1 millions de dollars a été défalquée des produits reportés au titre des contributions liées aux immobilisations louées.

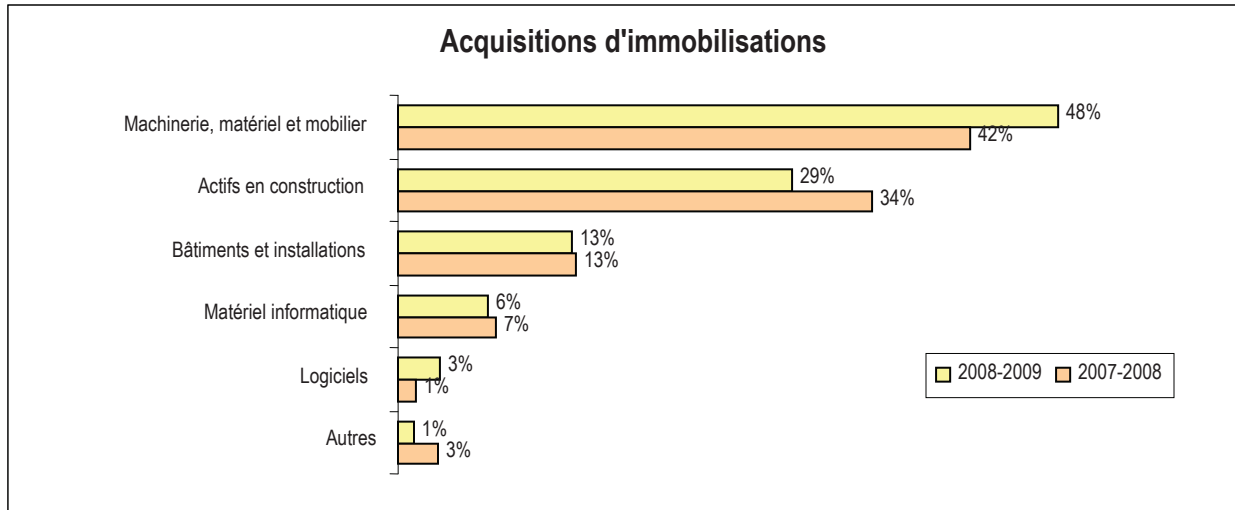
### Acquisitions

Le CNRC a dépensé 62,6 millions de dollars pour l'acquisition d'immobilisations en 2008-2009; un montant légèrement supérieur à celui de 60,9 millions de dollars dépensés en 2007-2008. Sur les 62,6 millions de dollars de nouvelles immobilisations, 30 millions de dollars ou 48 % concernent l'acquisition de machinerie et d'équipement. Le montant restant concerne essentiellement les immobilisations en construction (17,9 millions de dollars ou 29 %), de même que des investissements dans les immeubles et les installations du CNRC (7,9 millions de dollars ou 13 %).

Les principales dépenses en immobilisations de 2008-2009 sont détaillées ci-après :

- L'achèvement du projet de rénovation énergétique à l'Institut de technologie des procédés chimiques et de l'environnement du CNRC (ITPCE-CNRC). Le CNRC a dépensé 4 millions de dollars pour ce projet étalé sur les exercices 2007-2008 et 2008-2009, dont 1,4 million de dollars ont été dépensés en 2008-2009. Le projet de rénovation énergétique améliorera l'efficacité et l'efficience de l'exploitation du bâtiment et engendrera des économies pour le CNRC.
- L'ITPCE-CNRC a entrepris la construction d'un microscope électronique par transmission à haute résolution (MTEHR) de 3,4 millions de dollars. À ce jour, l'ITPCE-CNRC a dépensé 2 millions de dollars pour l'acquisition et la construction du microscope qui, une fois terminé, sera unique au monde, maintenant, par conséquent, la capacité du CNRC d'offrir des services de recherche, des technologies et des innovations de pointe.
- En 2008-2009, l'Institut de recherche en construction du CNRC (IRC-CNRC) a achevé la construction d'une nouvelle installation qui servira principalement à mener à bien les activités entreprises dans le cadre de l'initiative de recherche et développement sur l'air intérieur, laquelle fait partie du Programme de l'air pur. Les coûts engagés au 31 mars 2009 pour la construction de ces installations s'élèvent à 1,9 million de dollars, dont 861 000 dollars ont été dépensés en 2008-2009.
- Le plus ancien immeuble du CNRC, situé sur la promenade Sussex à Ottawa en Ontario, a continué de faire l'objet de nombreux projets de rénovation en 2008-2009. Au total, on a consacré 1,3 million de dollars en financement pour restaurer l'immeuble en 2008-2009. De ce montant, 798 000 dollars ont servi à financer la rénovation d'un laboratoire utilisé par l'Institut Steacie des sciences moléculaires du CNRC (ISSM-CNRC) afin de fournir la stabilité sismique et les conditions de température, d'humidité et de pression atmosphérique requises pour le système à laser de 1,4 million de dollars acquis en 2008-2009. Le système à laser Legend-Cryo Coherent représente le fer de lance d'une nouvelle capacité du CNRC pour l'étude des réactions électroniques ultrarapides des molécules.
- L'Institut des sciences des microstructures du CNRC (ISM-CNRC) a dépensé 1,8 million de dollars pour la construction d'un instrument servant à vérifier, mettre en service et soutenir un procédé de lithographie par projection automatisée qui est à la base de la fabrication des plaquettes de semi-conducteurs destinés à des applications photoniques.
- L'Institut des biosciences marines du CNRC (IBM-CNRC) a fait l'acquisition d'un spectromètre à résonance magnétique de haute résolution au coût de 1,4 million de dollars. Le spectromètre sera utilisé dans le cadre de nombreux projets et secteurs de recherche, tels que les biosciences marines, de même que la santé et le bien-être.

Le diagramme suivant illustre la distribution des acquisitions d'immobilisations du CNRC pour les deux derniers exercices :



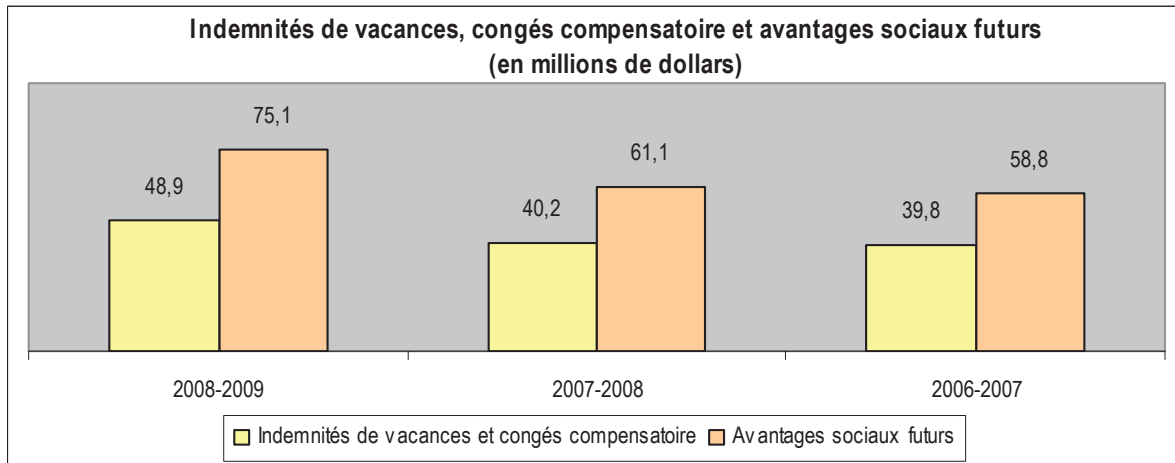
## Passifs

**Créditeurs et charges à payer :** Les comptes créditeurs et les charges à payer du CNRC en date du 31 mars 2009 s'élevaient à 124,6 millions de dollars (par rapport à 127,8 millions de dollars au 31 mars 2008). L'écart de 3,2 millions de dollars est attribuable à une importante baisse de 18,6 millions de dollars des sommes à payer aux fournisseurs et aux récipiendaires de contributions, ainsi qu'à une baisse de 940 000 dollars des retenues de garantie, compensées par une augmentation de 17,1 millions de dollars des traitements et salaires à payer.

La baisse de 18,6 millions de dollars des sommes à payer aux fournisseurs et aux récipiendaires de contributions correspond principalement à une diminution importante des paiements de transfert non réglés administrés par le PARI-CNRC qui octroie environ 87 millions de dollars par année en paiements de transfert à des organismes externes. La baisse de 940 000 dollars en retenues de garantie est attribuable à une réduction du nombre de grands projets de construction en cours.

Les salaires à payer du CNRC, qui représentent la rémunération du personnel jusqu'au 31 mars 2009 et pour laquelle il n'a reçu aucune compensation, ont augmenté de 17,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Un rajustement salarial rétroactif de 13,7 millions de dollars a été enregistré à la suite des négociations des conventions collectives suivantes : Agents de recherche et Agents du Conseil de recherches (AR/ACR), Bibliothécaires (LS), Traducteurs (TR), Services d'information (IS), Catégorie technique (AT), Catégorie d'exploitation (OP), Achat et approvisionnement (PG), Soutien administratif (AD), Service administratifs (AS), et Gestion des système d'ordinateurs (CS). Le reste de l'écart est attribuable au nombre de jours de rémunération durant la période de paye normale en date du 31 mars 2009 et aux indemnités inscrites au titre des prestations de cessation d'emploi à la suite de l'examen stratégique.

**Indemnités de vacances et congés compensatoires :** Les indemnités de vacances et les congés compensatoires ont augmenté de façon constante au cours des dernières années en raison d'une augmentation naturelle des salaires, passant de 40,2 millions de dollars au 31 mars 2008 à 48,9 millions de dollars au 31 mars 2009. Cette hausse est également attribuable aux rajustements des indemnités de congé annuel découlant des négociations des conventions collectives au cours de l'exercice financier.



**Avantages sociaux futurs :** Les avantages sociaux futurs ont augmenté de façon constante au cours des années. Ils ont toutefois connu une forte augmentation de 14 millions de dollars en 2008-2009 par rapport à 2007-2008. Les indemnités pour les avantages sociaux futurs sont établies à la fin de l'exercice à partir du coût salarial annuel total des employés du CNRC nommés pour une période indéterminée. La hausse constante des avantages sociaux futurs est par conséquent attribuable à l'augmentation naturelle des salaires de la main-d'œuvre permanente du CNRC. De plus, le taux des indemnités utilisé pour calculer les avantages sociaux futurs dans l'ensemble des ministères et des organismes a augmenté de 3,7 % en 2008-2009, ce qui représente 9,6 millions de dollars de l'augmentation par rapport à 2007-2008.

#### **Produits reportés :**

##### *Apports liés aux immobilisations louées*

Un produit reporté est reconnu pour les apports liés aux immobilisations louées. Lorsque de nouveaux contrats de location-acquisition sont établis, le CNRC constate une immobilisation non financière ainsi que des produits reportés équivalents à la valeur de l'immobilisation. Au fil du temps, le CNRC constate des montants égaux d'amortissement et de produits (avantages incitatifs relatifs à des baux). Par conséquent, il n'y a aucun impact sur les coûts de fonctionnement nets du CNRC ni sur les Capitaux propres du Canada.

Les apports liés aux immobilisations louées sont associés à la location d'installations au montant de un dollar par année avec l'Université de l'Alberta afin d'accueillir l'Institut national de nanotechnologie du CNRC (INN-CNRC), l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'accueillir l'IBM-CNRC et l'Université Western Ontario afin d'accueillir l'Institut des matériaux industriels du CNRC (IMI-CNRC) et l'IRC-CNRC. Au 31 mars 2009, le solde était de 53,1 millions de dollars (par rapport à 59,8 millions de dollars au 31 mars 2008). Le solde a diminué de 6,7 millions de dollars en cours d'exercice en raison de la dépréciation de 4,1 millions de dollars des apports en immobilisations connexes et de la constatation de produits de 2,6 millions de dollars conformément à la durée de vie utile de l'immobilisation visée.

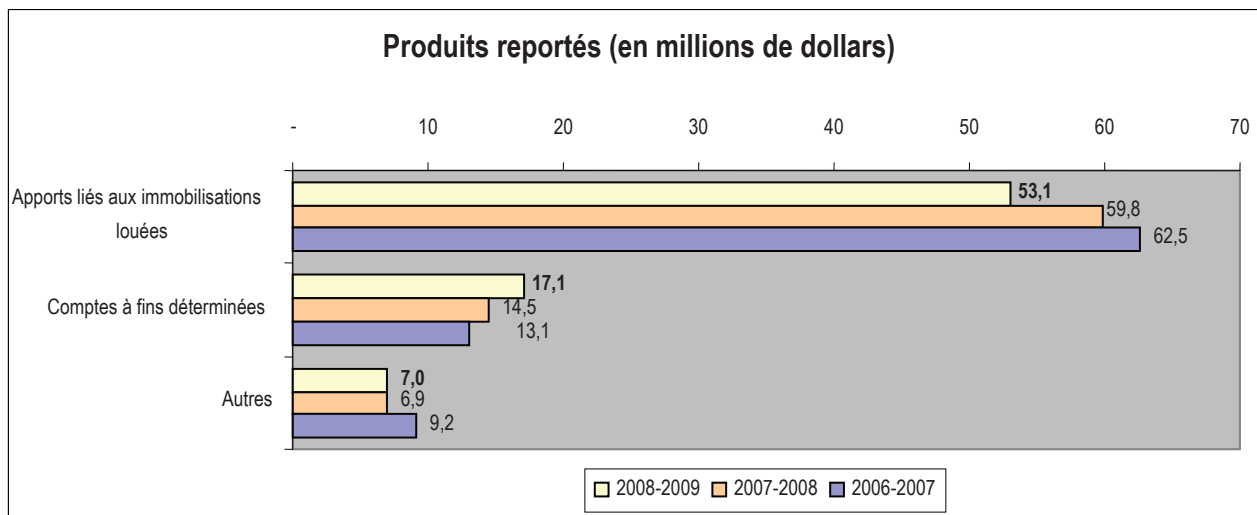
##### *Comptes à fins déterminées*

Le CNRC entreprend en collaboration avec ses clients des travaux à l'avantage des deux parties. Le financement fourni par le collaborateur est versé dans un compte à fins déterminées (CFD) et utilisé pendant la durée du projet. Le solde de ces CFD en fin d'exercice est inscrit au poste des produits reportés, car ces sommes seront utilisées dans le cadre du projet en cause au cours des exercices à venir. À la fin de l'exercice 2008-2009, la valeur de ces comptes atteignait 17,1 millions de dollars (par rapport à 14,5 millions de dollars au 31 mars 2008), une hausse de 18 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à un important projet conjoint de recherche conjoint pour lequel l'INN-CNRC a touché 1,6 million de dollars en 2008-2009.

## Autres

Les autres produits reportés comprennent essentiellement les produits tirés des activités des Presses scientifiques, ainsi que les produits reportés provenant des inscriptions aux conférences et aux séminaires. Les autres produits reportés du CNRC s'élevaient à 7 millions de dollars au 31 mars 2009, par rapport à 6,9 millions de dollars au 31 mars 2008.

- **Presses scientifiques** : L'ICIST-CNRC publie des périodiques de recherche qui sont offerts pour achat sur abonnement. Lorsque le CNRC reçoit le paiement d'un abonnement, il comptabilise le montant au poste des produits reportés, puis constate le produit tous les mois à la publication de chaque numéro.
- **Inscriptions aux conférences et séminaires** : Le CNRC organise nombre de conférences et séminaires auxquels les participants doivent souvent s'inscrire plusieurs mois à l'avance. Les produits d'inscription ainsi reçus à l'avance sont portés au poste des produits reportés et sont constatés à la date de la conférence ou du séminaire.

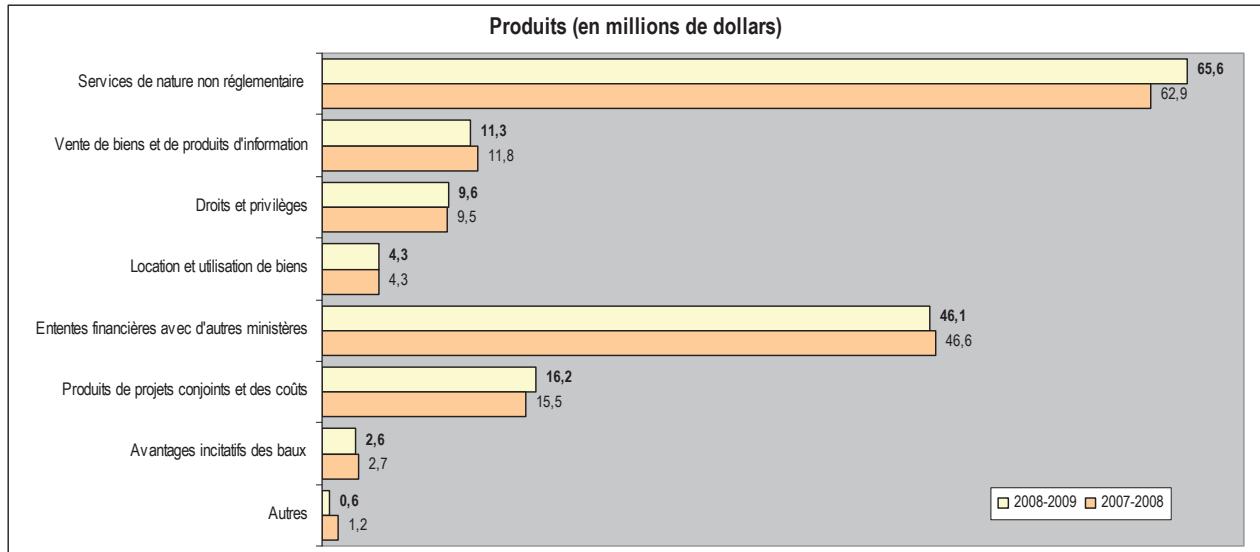


**Passif environnemental** : Le passif environnemental du CNRC a augmenté en 2008-2009, passant de 100 000 dollars à 4,2 millions de dollars en 2008-2009. Le CNRC a constaté en 2008-2009 un passif éventuel estimatif de 4,1 millions de dollars imputable à la décontamination et à la remise en état d'un de ses sites de recherche.

De plus, en 2008-2009, le CNRC a procédé à une analyse des utilisations antérieures de tous ses établissements de recherche afin de déterminer le risque de contamination. Cette planification préliminaire est essentielle pour que le CNRC puisse concentrer son attention et ses ressources sur les emplacements où le risque de contamination est le plus élevé.

## Produits

En 2008-2009, les produits du CNRC s'élèvent à 156 millions de dollars, en hausse par rapport à 155 millions de dollars en 2007-2008. Les tendances récentes de l'évolution des différents postes de produit sont illustrées dans le diagramme ci-après. Même si les produits totaux du CNRC sont demeurés stables en 2008-2009, comparativement à l'année précédente, les produits tirés par le CNRC de ses activités normales ont en fait augmenté de 5 millions de dollars, comme il a été mentionné à la section « Faits saillants ».



**Services de nature non réglementaire :** En 2008-2009, le CNRC a tiré 42 % de ses produits (65,6 millions de dollars) de la prestation de services de nature non réglementaire. En 2007-2008, cette proportion avait été de 40 % (62,9 millions de dollars). Les services de nature non réglementaire comprennent principalement les services de recherche assurés directement à une clientèle formée d'entreprises et d'établissements universitaires. La hausse de 2,7 millions de dollars est en grande partie attribuable à l'IRA-CNRC dont les services de recherche dans les domaines du développement de modèles de simulateurs et des données de vol étaient en forte demande, et à la Direction des services administratifs et gestion de l'immobilier du CNRC (SAGI-CNRC) qui a généré des produits supplémentaires découlant de son rôle dans la gestion et l'organisation en 2008-2009 d'importantes conférences scientifiques multinationales.

**Vente de biens et de produits d'information :** Dans la poursuite de son objectif de diffusion d'information scientifique et technique importante à l'industrie, le CNRC vend à sa clientèle des publications ainsi que des matériaux de référence certifiés. Au total, la valeur des ventes de biens et de produits d'information a atteint 11,3 millions de dollars en 2008-2009, comparativement à 11,8 millions de dollars en 2007-2008. La partie la plus importante des produits provenant de la vente de biens et de produits d'information vient de la vente de revues des Presses scientifiques par la bibliothèque scientifique du Canada. Les produits des Presses scientifiques se sont élevés à 4,7 millions de dollars en 2008-2009, comparativement à 6,5 millions de dollars en 2007-2008. Cette baisse de 1,8 million de dollars a été contrebalancée par une augmentation de 1,3 million de dollars attribuable aux ventes d'autres biens et produits d'information, notamment les codes nationaux du bâtiment distribués par l'Institut de recherche en construction (IRC-CNRC) dont les ventes ont augmenté de plus de 550 000 dollars en 2008-2009 à la suite de la mise en marché de nouveaux produits d'innovation aux codes modèles de construction.

**Droits et privilèges :** Le CNRC touche des redevances lorsqu'il cède sous licence à une tierce partie le droit d'utiliser une de ses technologies. Ces redevances représentent habituellement un pourcentage des ventes du titulaire de la licence. En 2008-2009, le CNRC a comptabilisé des redevances de 9,6 millions de dollars, une légère hausse par rapport aux ventes de 9,5 millions de dollars de l'exercice précédent et une augmentation importante par rapport aux 6,7 millions de dollars de 2006-2007. La stabilisation des redevances en 2008-2009 et 2007-2008 est surtout attribuable à l'Institut des sciences biologiques du CNRC (ISB-CNRC), dont les produits annuels ont atteint plus de 5 millions de dollars au cours des deux derniers exercices grâce aux redevances perçues sur le vaccin de la méningite de type C.

**Location et utilisation de biens :** Les mesures prises pour faciliter l'accès à ses chercheurs et à ses installations constituent un élément important de ses efforts de transfert de technologies. Le CNRC fournit donc à cette fin, sur une base commerciale, des laboratoires à des entreprises, souvent dans le cadre

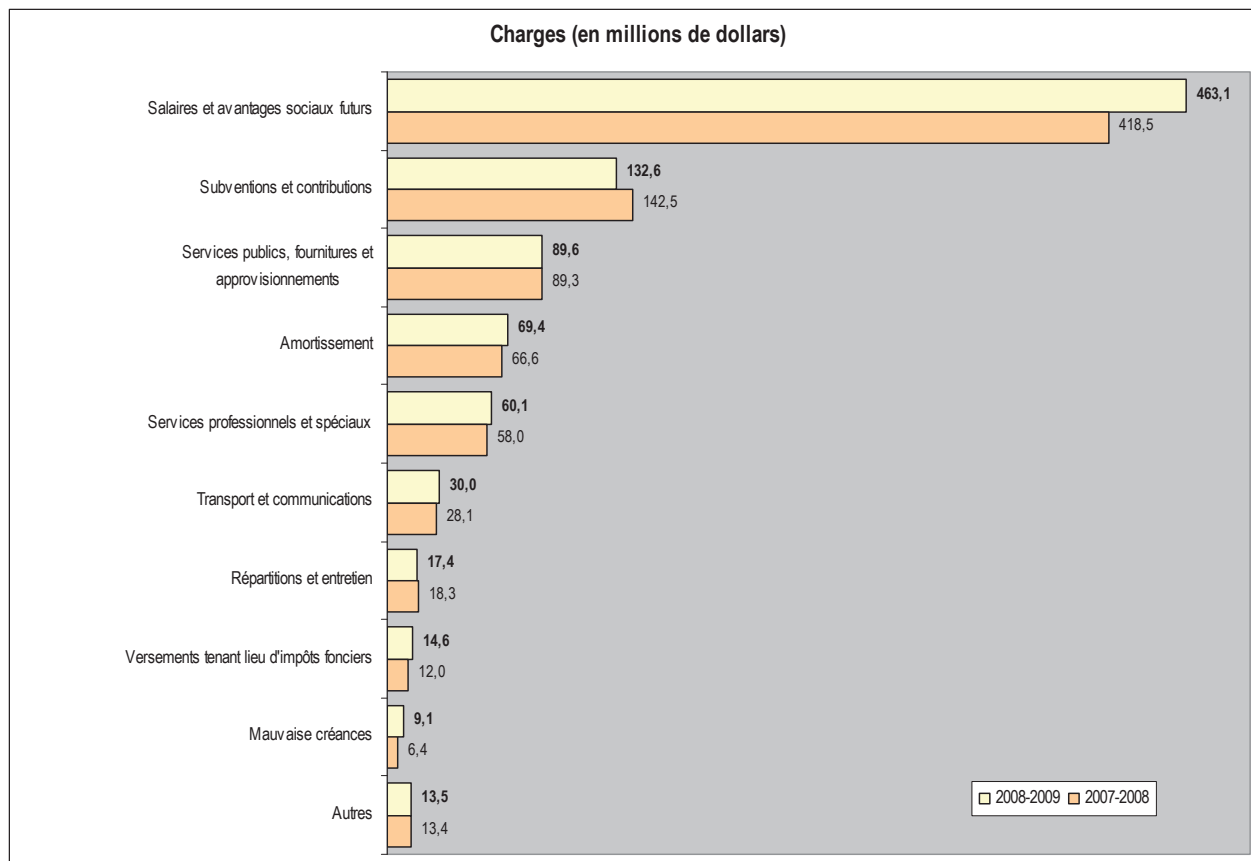
d'accords de collaboration ou de transfert de technologies. Les produits tirés de la location et de l'utilisation des installations se sont élevés à 4,3 millions de dollars en 2008-2009, tout comme en 2007-2008. Cette constance démontre la capacité continue du CNRC d'attirer des parties extérieures dans ses installations et laboratoires et intéressées à accéder à son équipement de recherche.

**Ententes financières avec d'autres ministères et organismes :** Le CNRC effectue de la recherche pour le compte d'autres ministères fédéraux dans le cadre d'arrangements financiers en vertu desquels les coûts additionnels engagés par le CNRC afin d'effectuer ces travaux lui sont remboursés. En 2008-2009, la valeur des travaux ainsi effectués pour le compte d'autres ministères fédéraux a atteint 46,1 millions de dollars (par rapport à 46,6 millions de dollars en 2007-2008). Si l'on exclut les effets de l'abolition progressive du programme PTC-PARI mené avec d'Industrie Canada, qui a entraîné une baisse de 2,5 millions de dollars, la valeur des ententes financières avec les autres ministères et organismes aurait, en fait, augmenté de 2 millions de dollars en 2008-2009.

**Produits de projets conjoints et d'accords de partage des coûts :** Le CNRC touche également des produits dans le cadre de projets de recherche conjoints régis par des accords de partage des coûts, qui visent principalement la création de nouvelles compétences ou la mise au point de nouvelles technologies. En 2008-2009, les fonds générés par ces projets conjoints dans tous les secteurs du CNRC se sont élevés à 16,2 millions de dollars (par rapport à 15,5 millions de dollars en 2007-2008). Les produits de projets de recherche conjoints sont constatés uniquement lorsque les dépenses sont engagées ou à la fin du projet. Étant donné que les produits de projets de recherche conjoints sont constatés uniquement à la fin du projet, les produits peuvent fluctuer légèrement selon le nombre de projets en cours à la fin de l'exercice.

## Charges

Comme il a été mentionné à la section *Faits saillants*, les charges du CNRC ont augmenté, passant de 853 millions de dollars en 2007-2008, à 899 millions de dollars en 2008-2009. Les salaires et avantages sociaux représentent 51 % (par rapport à 49 % en 2007-2008) de cette somme.



**Salaires et avantages sociaux futurs :** Les salaires et avantages sociaux futurs ont augmenté de 44,6 millions de dollars en 2008-2009, passant de 418,5 millions de dollars en 2007-2008 à 463,1 millions de dollars en 2008-2009. Cette augmentation est en grande partie imputable à la négociation de dix conventions collectives en fin d'exercice, et à la conclusion de deux autres en cours d'exercice, ce qui a entraîné d'importants rajustements ponctuels. Le CNRC a en effet dû assumer des charges ponctuelles de plus de 19 millions de dollars en 2008-2009 afin de verser rétroactivement les salaires imputables aux augmentations de salaire consenties aux employés et de procéder aux rajustements des avantages sociaux. De plus, 14 millions de dollars de l'augmentation est imputable à la hausse des sommes réservées aux avantages sociaux futurs. Le solde est attribuable aux augmentations de salaire générales reçues par les employés au cours de l'année et par la mise en œuvre du programme d'adjoints de recherche (AR) en 2007-2008. Des dépenses de 10,4 millions de dollars ont été engagées au titre de ce programme (qui remplace le programme de bourses de recherche postdoctorales (BRP)) en 2008-2009, comparativement à 7 millions de dollars en 2007-2008.

**Subventions et contributions :** Les subventions et contributions ont diminué de 9,9 millions de dollars en 2008-2009, passant de 142,5 millions de dollars en 2007-2008 à 132,6 millions de dollars en 2008-2009. Comme nous l'indiquons dans la section « Faits saillants », cette diminution ne touche pas les programmes de paiements de transfert permanents, mais plutôt le programme PTC-PARI du CNRC et les contributions ponctuelles au laboratoire TRIUMF en 2007-2008. Les contributions nettes de 77,3 millions de dollars (80,6 millions de dollars en 2007-2008) versées dans le cadre du programme PTC-PARI et les contributions de 43,5 millions de dollars (51,5 millions de dollars en 2007-2008) versées au laboratoire TRIUMF pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules de représentent 91 % (93 % en 2007-2008) des contributions versées par le CNRC pendant l'exercice. De plus, les contributions de 10,5 millions de dollars (9,2 millions de dollars en 2007-2008) versées par l'Institut Herzberg d'astrophysique du CNRC (IHA-CNRC) en appui aux activités des télescopes internationaux représentent plus de la moitié des subventions et contributions restantes.

**Services professionnels et spéciaux :** La valeur des dépenses engagées au titre des services professionnels et spéciaux a augmenté de 2,1 millions de dollars en 2008-2009, passant de 58 millions de dollars en 2007-2008 à 60,1 millions de dollars en 2008-2009. Cette augmentation de 3,6 % est imputable à plusieurs légères augmentations réparties entre les multiples catégories de services professionnels et spéciaux. Parmi les transactions importantes liées à de services professionnels et spéciaux en 2008-2009, mentionnons la reconnaissance d'un passif environnemental de 4,1 millions de dollars ainsi qu'une baisse de 4,6 millions de dollars causée par l'abolition du programme de bourses de recherche postdoctorales (BRP) en 2007-2008. On a remplacé le programme BRP par le programme AR susmentionné, lequel est classé dans la catégorie des coûts associés aux salaires et avantages sociaux

**Transports et communications :** Les charges associées aux transports et aux communications ont augmenté de 1,9 million de dollars en 2008-2009, passant de 28,1 millions de dollars en 2007-2008 à 30 millions de dollars en 2008-2009. Cette augmentation de 6,8 % est attribuable à la hausse des coûts de déplacement et aux besoins grandissants en déplacements.

**Mauvaises créances :** La valeur des mauvaises créances du CNRC est passée de 6,4 millions de dollars en 2007-2008 à 9,1 millions de dollars en 2008-2009. L'augmentation de 2,7 millions de dollars est attribuable à la radiation des créances irrécouvrables au cours de l'exercice pour mauvaises créances dans le cadre du programme PTC-PARI-CNRC.



---

États financiers

**Conseil national de recherches du Canada**

31 mars 2009



Auditor General of Canada  
Vérificatrice générale du Canada

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil national de recherches du Canada  
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil national de recherches du Canada (le Conseil) au 31 mars 2009 et les états des résultats, des capitaux propres du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations du Conseil dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Conseil national de recherches* et ses règlements et aux règlements administratifs du Conseil.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Nancy Y. Cheng, FCA  
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada  
Le 12 juin 2009

## Conseil national de recherches du Canada

### Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et toute l'information y figurant incombe à la direction du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.


La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CNRC. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* et le *Rapport annuel* du CNRC concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôles internes conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le CNRC.

Établi en janvier 2009, le Comité de vérification, qui remplace le Comité de vérification, d'évaluation et de gestion du risque, a comme rôle de fournir des conseils indépendants et objectifs ainsi que des lignes directrices et de l'assurance au sujet du caractère adéquat des processus de gestion du risque, de contrôle et de reddition de compte du CNRC. En accord avec les directives du Conseil du Trésor sur les Comités de Vérification ministériel, le Comité de vérification a fait la révision des états financiers avec la direction ainsi que les vérificateurs externes et on discuté des enjeux significatifs et des découvertes possibles provenant de la vérification avant de recommander l'approbation des états financiers au Président et au Conseil du CNRC. Le Comité exerce une surveillance active des éléments clés de la politique de contrôle et de reddition de compte du CNRC.

Les états financiers du CNRC ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Le président,



Pierre Coulombe, Ph.D., ing.

Ottawa, Canada  
Le 12 juin 2009

Le vice-président, Services de gestion  
intégrés et chef de la direction financière,



Daniel Gosselin, FCA

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État de la situation financière**  
**31 mars**

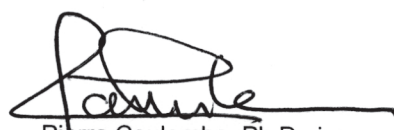
<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	189 296	204 764
Créances et avances (note 4)	26 671	27 364
Stocks destinés à la revente	2 181	2 328
Placements en actions (note 5)	659	645
Placements de fonds de dotation (note 6)	<u>4 419</u>	<u>4 310</u>
	<u>223 226</u>	<u>239 411</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	12 100	13 634
Stocks destinés à la consommation	2 855	2 445
Immobilisations (note 7)	<u>583 132</u>	<u>595 722</u>
	<u>598 087</u>	<u>611 801</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u><b>821 313</b></u>	<u><b>851 212</b></u>
<b>PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA</b>		
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	124 612	127 777
Indemnités de vacances et congés compensatoires	48 936	40 150
Produits reportés (note 9)	77 170	81 246
Avantages sociaux futurs (note 10)	75 075	61 124
Passifs environnementaux (note 11)	<u>4 150</u>	<u>100</u>
	<u>329 943</u>	<u>310 397</u>
<b>Capitaux propres du Canada</b>	491 370	540 815
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA</b>	<u><b>821 313</b></u>	<u><b>851 212</b></u>

Passif éventuel (note 11) et obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par:

Le président,

  
 Pierre Coulombe, Ph.D., ing.

Le vice-président, Services de gestion  
 intégrés et chef de la direction financière,

  
 Daniel Gosselin, FCA

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État des résultats**  
**Exercice terminé le 31 mars**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Charges (note 13)</b>		
Recherche et développement	663 332	621 672
Soutien technologique et industriel	<u>236 098</u>	<u>231 316</u>
	<u>899 430</u>	<u>852 988</u>
<b>Produits (note 14)</b>		
Recherche et développement	132 488	124 857
Soutien technologique et industriel	<u>23 758</u>	<u>29 673</u>
	<u>156 246</u>	<u>154 530</u>
<b>Coût d'exploitation net</b>	<b><u>743 184</u></b>	<b><u>698 458</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État des capitaux propres du Canada**  
**Exercice terminé le 31 mars**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Capitaux propres du Canada, début de l'exercice</b>	540 815	544 220
Coût d'exploitation net	(743 184)	(698 458)
Encaisse nette fournie par le gouvernement (note 3)	678 916	673 127
Variation du montant à recevoir du Trésor	(15 468)	(3 207)
Services reçus gratuitement (note 15)	<u>30 291</u>	<u>25 133</u>
<b>Capitaux propres du Canada, fin de l'exercice</b>	<u>491 370</u>	<u>540 815</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État des flux de trésorerie**  
**Exercice terminé le 31 mars**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût d'exploitation net	743 184	698 458
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	(69 434)	(66 555)
Réduction de l'apport lié à un contrat de location-acquisition	(4 136)	-
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations	(1 057)	(597)
Services reçus gratuitement (note 15)	(30 291)	(25 133)
Autres	730	1 166
Variations dans l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des créances et avances	(693)	484
Diminution des stocks destinés à la revente	(147)	(545)
Augmentation des placements en actions	14	-
Augmentation des placements de fonds de dotation	109	118
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1 534)	884
Augmentation des stocks destinés à la consommation	410	334
Diminution (augmentation) des passifs	(19 546)	4 169
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	<u>617 609</u>	<u>612 783</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations	62 567	60 939
Produit d'aliénation d'immobilisations	(1 260)	(594)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>61 307</u>	<u>60 345</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Produit de cession de placements en actions	-	(1)
Encaisse fournie par les activités d'investissement	<u>-</u>	<u>(1)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada (note 3)	<u>(678 916)</u>	<u>(673 127)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conseil national de recherches du Canada

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2009

---

#### 1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil national de recherches du Canada (le « CNRC ») a été créé en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* et est un établissement public conformément à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le CNRC a pour objectifs de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application, ainsi que d'encourager l'utilisation de l'information scientifique et technique par le public et le gouvernement du Canada.

Dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, le CNRC fait rapport en fonction des programmes d'activités suivants :

- recherche et développement;
- soutien technologique et industriel.

Ces programmes d'activités incluent également les priorités du CNRC consistant à favoriser le développement de grappes technologiques viables capables de créer de la richesse et du capital social, et à administrer le programme de manière à assurer la viabilité de l'organisation.

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice publiées par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### a) Crédits parlementaires

Le CNRC est financé principalement par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au CNRC ne correspondent pas aux montants présentés dans les rapports financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

##### b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CNRC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CNRC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CNRC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations avec les ministères (incluant les organismes) au sein du gouvernement fédéral.

##### c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le CNRC peut puiser au Trésor sans crédit supplémentaire.

##### d) Produits / Produits reportés

- Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les produits provenant des droits de licence, des projets conjoints de recherches et d'autres sources sont déposés au Trésor et le CNRC peut les utiliser.

- Les droits de licence perçus pour les périodes de licence d'exercices ultérieurs sont comptabilisés à titre de produits reportés et amortis sur la période de licence.
- Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à leur réception à titre de produits reportés et sont constatés comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les apports liés aux immobilisations louées sont reportés et amortis aux résultats selon la même méthode que pour les immobilisations amortissables connexes.

#### e) Charges

- Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision de verser un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation des paiements avant que les états financiers ne soient achevés.
- Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif et crédité directement aux capitaux propres du Canada.

#### f) Avantages sociaux futurs

##### i) Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CNRC au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CNRC découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le CNRC n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

##### ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans les contrats de travail ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation découlant des avantages sociaux gagnés par les employés est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

#### g) Créances

Les créances sont comptabilisées en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les créances dont le recouvrement est incertain.

#### h) Contributions remboursables avec condition

Les contributions remboursables avec condition sont des contributions remboursables, en tout ou en partie, lorsque les conditions établies dans l'entente se réalisent. Par conséquent, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière uniquement lorsque les conditions établies dans l'entente sont satisfaites; elles sont alors comptabilisées comme créances et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est comptabilisée au besoin.

i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires.

j) Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque le CNRC est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du CNRC d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires.

k) Stocks

Les stocks destinés à la revente et à la consommation sont inscrits au moindre du coût (selon la méthode du coût moyen) ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est passé en charges dans l'exercice où les articles sont vendus ou utilisés.

l) Placements en actions

Les placements en actions comprennent des actions dans des sociétés publiques et fermées. Les placements en actions du CNRC sont généralement obtenus en raison de négociations de règlement de dettes ou en raison d'opérations non monétaires (le CNRC fournit de l'aide financière à des conditions supérieures à celles du marché aux sociétés par l'accès à la propriété intellectuelle, au matériel et à l'espace d'incubation dans les laboratoires). Si l'on ne peut déterminer la valeur des opérations non-monétaires, les placements en actions sont initialement enregistrés à une valeur nominale. Autrement, ils sont initialement enregistrés à la juste valeur qui est fondée sur les prix du marché. Si la juste valeur des placements en actions devient inférieure à la valeur comptable et que cette moins-value est jugée durable, la valeur des placements en actions est réduite à la juste valeur.

m) Placements de fonds de dotation

Les dotations sont des dons affectés assujettis à des restrictions externes stipulant que les ressources doivent être maintenues en permanence. Les revenus de placements des dotations ne peuvent servir qu'aux fins établies par les donateurs.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'actif si l'on peut raisonnablement estimer le montant à recevoir et que la perception finale est raisonnablement garantie.

Les fonds reçus pour les dotations sont investis dans des obligations et comptabilisés au coût non amorti. La prime ou l'escompte déterminé au moment de l'acquisition est amorti jusqu'à l'échéance de l'obligation. La juste valeur des obligations est fondée sur le prix du marché.

n) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens en s'appuyant sur le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés à l'état des résultats selon les activités auxquelles ils se rapportent. Les gains et les pertes nets liés à la vente de biens et services en devises sont inclus dans les produits. Les gains et les pertes nets liés à l'achat de biens et services en devises sont inclus dans les charges.

## o) Immobilisations et amortissement

Toutes les immobilisations et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les apports en immobilisations sont enregistrés à la valeur marchande, et ce, à la date de l'apport. Le CNRC n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art ou les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique. Les biens acquis selon les contrats de location-acquisition sont au départ inscrits à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles à la date d'entrée en vigueur du bail. Les immobilisations destinées à la vente sont enregistrées au moindre de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente. Aucun amortissement n'est enregistré pour cette catégorie de biens. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Terrains	Sans objet
Bâtiments et installations	25 ans
Travaux et infrastructure	25 ans
Machinerie, matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 ans
Véhicules	5 ans
Aéronefs	10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Actifs en construction	Une fois en service, selon la catégorie d'immobilisations
Immobilisations louées	Selon la catégorie d'immobilisations

Lorsque le CNRC conclut à une valeur nominale des baux pour des terrains, l'opération est traitée comme une opération non monétaire et est enregistrée à la juste valeur. La juste valeur de l'opération est fondée sur le prix du marché. Si l'on ne peut déterminer la valeur des opérations non monétaires, le montant de l'opération est enregistré à la valeur nominale.

## p) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice publiées par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ, la provision pour créances douteuses, la juste valeur des opérations non-monétaires liées aux immobilisations louées ainsi que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

## q) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Des passifs sont constatés à l'égard des obligations légales, contractuelles ou juridiques, au moment où ils sont engagés, relativement à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des immobilisations en question. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur, déterminée à l'aide d'une méthode d'actualisation, et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'immobilisation concernée. Au cours des exercices subséquents, le passif est rajusté pour tenir compte de la désactualisation et de toutes

modifications du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti de la même façon que l'immobilisation connexe, et la charge de désactualisation est prise en compte dans les résultats d'exploitation.

### 3. Crédits parlementaires

Le CNRC reçoit la plus grande partie de son financement par des crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés à l'état des résultats et à l'état de la situation financière d'un exercice donné peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices antérieurs, courant ou ultérieurs. En conséquence, le CNRC affiche des résultats d'exploitation nets différents pour l'exercice selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le rapprochement des différences est présenté dans les tableaux qui suivent :

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Coût d'exploitation net</b>	<u>743 184</u>	<u>698 458</u>
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût d'exploitation net mais non sur les crédits :		
Produits	156 246	154 530
Amortissement des immobilisations	(69 434)	(66 555)
Ententes financières avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	(46 115)	(46 617)
Services reçus gratuitement (note 15)	(30 291)	(25 133)
Diminution (augmentation) des salaires à payer	(14 795)	5 527
Augmentation des avantages sociaux futurs	(13 951)	(2 336)
Charges portées aux comptes à fins déterminées	(13 591)	(14 009)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(8 786)	(359)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	(4 050)	200
Remboursements de dépenses d'exercices antérieurs	1 804	3 488
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	(1 057)	(597)
Augmentation des charges à payer	(641)	-
Coûts des biens vendus	(559)	(650)
Autres	(493)	1 078
Recouvrement (charge) de mauvaises créances	(412)	95
Augmentation (diminution) des stocks	83	(551)
Diminution (augmentation) des frais de litiges à payer	(39)	261
Diminution des paiements tenant lieu d'impôts fonciers à verser	-	2 623
Total des éléments ayant une incidence sur le coût d'exploitation net mais non sur les crédits	<u>(46 081)</u>	<u>10 995</u>
Rajustements pour les éléments n'ayant pas d'incidence sur le coût d'exploitation net mais en ayant une sur les crédits :		
Acquisitions d'immobilisations et ajouts aux actifs en construction	61 622	59 824
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1 534)	884
Achats de stocks	739	990
Total des éléments n'ayant pas d'incidence sur le coût d'exploitation net mais en ayant une sur les crédits	<u>60 827</u>	<u>61 698</u>
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<u>757 930</u>	<u>771 151</u>

## b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits de l'exercice en cours utilisés

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Crédits parlementaires votés :		
Crédit 55 – Dépenses d'exploitation	433 813	445 422
Crédit 60 – Dépenses en capital	49 839	47 185
Crédit 65 – Subventions et contributions	143 957	152 124
Montants législatifs :		
Produits selon l'article 5(1)(e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	156 648	162 748
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	56 460	57 684
Produit de l'aliénation de biens excédentaire de l'État	290	656
Perte de change	271	-
Frais d'agences de recouvrement	34	48
Moins :		
Produits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(69 587)	(66 118)
Crédits non utilisés	(13 795)	(28 598)
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>757 930</b>	<b>771 151</b>

## c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Encaisse nette fournie par le gouvernement	678 916	673 127
Rajustements pour les éléments n'ayant pas d'incidence sur les crédits :		
Produits	156 246	154 530
Dépenses	(101 015)	(50 074)
Réduction de l'apport lié à un contrat de location-acquisition	4 136	-
Diminution (augmentation) des créances et avances	693	(484)
Augmentation des placements en actions	(14)	-
Augmentation des placements de fonds de dotation	(109)	(118)
Diminution des stocks	476	1 201
Augmentation des immobilisations	(945)	(1 115)
Augmentation (diminution) des passifs	19 546	(5 916)
Total des éléments n'ayant pas d'incidence sur les crédits	79 014	98 024
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>757 930</b>	<b>771 151</b>

**4. Créances et avances**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Créances de tierces parties	21 738	20 869
Créances d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	3 817	5 898
Avances aux employés	48	51
	25 603	26 818
Moins : provision pour créances douteuses sur les créances externes	(804)	(1 147)
	24 799	25 671
Contributions remboursables	13 434	9 944
Moins : provision pour irrécouvrabilité	(11 562)	(8 251)
Contributions remboursables nettes	1 872	1 693
<b>Total</b>	<b>26 671</b>	<b>27 364</b>

## 5. Placements en actions

Les placements en actions comprennent des actions dans les sociétés publiques et fermées. Ce n'est pas l'intention de la direction de détenir des placements en actions pour une longue période. Le CNRC envisagera de se dessaisir au moment opportun de placements en actions en tenant compte des intérêts et de la croissance prévue de l'entreprise ainsi que la fluidité du marché. De tous les placements de portefeuille où le CNRC détient une participation dans les capitaux propres, sept étaient pour des règlements de dettes pour une valeur totale de 698 654 \$ (six évalués à 684 168 \$ en 2008) et dix-huit ont été obtenus par des opérations non monétaires (dix-huit en 2008), dont neuf (neuf en 2008) sont inactifs ou ont déclaré faillite. Un estimé pour les opérations non monétaires ne peut être déterminé dû au fait que la valeur de l'aide financière est fortement spéculative.

La juste valeur des placements en actions au 31 mars 2009 était de 2 809 446 \$ (4 014 877 \$ en 2008).

## 6. Placements de fonds de dotation

Le compte a été créé en application de l'alinéa 5(1)f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de feu H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du revenu annuel net du fonds de dotation sert à financer annuellement le prix H.L. Holmes. Ce prix offre aux étudiants de niveau post-doctoral la possibilité d'étudier dans des écoles supérieures ou des instituts de recherches de réputation mondiale sous la direction de chercheurs de renom.

(en milliers de dollars)	2009	2008
Encaisse et placements affectés, début de l'exercice	4 310	4 192
Revenu net de la dotation	208	209
Prix donnés	(99)	(91)
Encaisse et placements affectés, fin de l'exercice	4 419	4 310

Le portefeuille avait un rendement effectif moyen de 4,47 % (4,71 % en 2008) et un terme à échéance moyen de 5,42 années au 31 mars 2009 (5,24 années au 31 mars 2008). La juste valeur des placements de dotation au 31 mars 2009 était de 4 629 416 \$ (4 460 397 \$ en 2008).

## 7. Immobilisations

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette 2009	Valeur comptable nette 2008
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Virements, aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Virements, aliénations et radiations	Solde de clôture		
Terrains	10 972	-	(1 093)	9 879	-	-	-	-	9 879	10 972
Bâtiments et installations	623 399	7 867	9 835	641 101	(340 684)	(23 715)	-	(364 399)	276 702	282 715
Travaux et infrastructure	20 270	223	60	20 553	(12 879)	(846)	-	(13 725)	6 828	7 391
Machinerie, matériel et mobilier de bureau	484 016	30 035	(16 298)	497 753	(311 560)	(32 275)	25 613	(318 222)	179 531	172 456
Matériel informatique	68 839	4 056	(9 993)	62 902	(55 008)	(5 155)	10 159	(50 004)	12 898	13 831
Logiciels	18 103	1 931	2 012	22 046	(10 195)	(3 787)	479	(13 503)	8 543	7 908
Véhicules	3 005	305	(189)	3 121	(2 128)	(299)	175	(2 252)	869	877
Aéronefs	11 246	26	-	11 272	(9 311)	(277)	-	(9 588)	1 684	1 935
Améliorations locatives	12 213	195	-	12 408	(2 139)	(532)	-	(2 671)	9 737	10 074
Actifs en construction	27 741	17 929	(22 347)	23 323	-	-	-	-	23 323	27 741
Immobilisations louées	68 100	-	(4 400)	63 700	(8 278)	(2 548)	264	(10 562)	53 138	59 822
<b>Total</b>	<b>1 347 904</b>	<b>62 567</b>	<b>(42 413)</b>	<b>1 368 058</b>	<b>(752 182)</b>	<b>(69 434)</b>	<b>36 690</b>	<b>(784 926)</b>	<b>583 132</b>	<b>595 722</b>

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 est de 69 434 215 \$ (66 554 738 \$ en 2008).

Au 31 mars 2009, le CNRC détenait huit baux pour des terrains (huit en 2008) pour un coût annuel nominal de un dollar avec des universités. Dans ces cas, le CNRC possède le bâtiment sur le terrain loué. La juste valeur du terrain pour ces opérations non monétaires ne peut pas être déterminée.

Le 21 mars 1996, le CNRC a conclu une opération non monétaire, soit un bail avec l'Université de Western Ontario pour la relocalisation de l'Institut des technologies de fabrication intégrée (ITFI), par lequel la propriété louée a été fournie au CNRC pendant vingt-cinq années à un coût nominal de un dollar. Depuis le début du contrat de location, ITFI a été restructuré sous l'Institut des matériaux industriels (IMI) et l'Institut de recherche en construction. Le CNRC n'a aucun autre engagement envers l'université. La propriété a été comptabilisée comme immobilisation louée à sa juste valeur de 10 millions de dollars. L'amortissement annuel de 400 000 \$ pour l'immobilisation est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié à la propriété louée.

Le 23 mai 2006, le CNRC a pris possession de nouvelles installations et a conclu une opération non monétaire avec l'Université de l'Alberta. Le CNRC a conclu un bail avec l'université concernant la localisation de l'Institut national de nanotechnologie du CNRC (INN), par lequel la propriété louée est fournie au CNRC à un coût nominal de un dollar par année. Le bail offre un terme de un an avec des options de renouvellement sur dix occasions séquentielles, chacun des neuf premiers renouvellements étant d'une période de cinq ans, et le dixième étant d'une période de quatre ans. Le bâtiment a été comptabilisé comme immobilisation louée à sa juste valeur de 44,4 millions de dollars. L'amortissement annuel de 1 776 000 \$ pour l'immobilisation est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié au bâtiment loué.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2006, le CNRC a pris possession de nouvelles installations et a conclu une opération non monétaire avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Le CNRC a conclu un bail avec l'université pour la localisation de l'Institut des sciences nutritionnelles et de la santé du CNRC (ISNS), par lequel la propriété louée est fournie au CNRC à un coût nominal de un dollar par année. Le bail offre un terme de dix-neuf mois avec des options de renouvellement pour sept périodes additionnelles de cinq ans, et une période additionnelle de trois ans et cinq mois (jusqu'au 31 août 2046). Le bâtiment a été comptabilisé comme immobilisation louée à une valeur de 13,7 millions de dollars et fut subséquemment ajusté à 9,3 millions de dollars en 2008-09 afin de refléter la quote-part de l'utilisation du CNRC du bâtiment. L'amortissement annuel de 372 000\$ pour l'immobilisation est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié au bâtiment loué.

## 8. Crédoiteurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Fournisseurs	80 907	99 504
Sommes à payer aux autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	14 194	14 935
Salaires et avantages sociaux à payer	28 546	11 423
Retenues de garantie	909	1 849
Taxes de vente à payer	56	66
<b>Total</b>	<b>124 612</b>	<b>127 777</b>

**9. Produits reportés**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Produits reportés – apports liés aux immobilisations louées</b>		
Solde, début de l'exercice	59 822	62 546
Réduction de l'apport lié à un contrat de location-acquisition	(4 136)	-
Apports comptabilisés comme produits	(2 548)	(2 724)
Solde, fin de l'exercice	<u>53 138</u>	<u>59 822</u>
<b>Produits reportés – comptes à fins déterminées</b>		
Solde, début de l'exercice	14 504	13 093
Fonds reçus	18 779	16 877
Produits comptabilisés	(16 223)	(15 466)
Solde, fin de l'exercice	<u>17 060</u>	<u>14 504</u>
<b>Produits reportés – autres</b>		
Solde, début de l'exercice	6 920	9 195
Fonds reçus	6 541	6 724
Produits comptabilisés	(6 489)	(8 999)
Solde, fin de l'exercice	<u>6 972</u>	<u>6 920</u>
<b>Total</b>	<b>77 170</b>	<b>81 246</b>

**10. Avantages sociaux futurs**

Les employés du CNRC ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou à la retraite, tels que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

## a) Prestations de retraite

Le CNRC et tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent jusqu'à un maximum de 35 ans à un taux de 2 p. 100 par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

La charge de 40 763 601 \$ (42 051 439 \$ en 2008) représente approximativement 2,0 fois (2,2 fois en 2008) les cotisations des employés. Les employés et le CNRC versent des cotisations à l'égard du coût du Régime. Au 31 mars 2009, les cotisations sont comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Cotisations du CNRC	40 764	42 051
Cotisations des employés	20 356	19 250

La responsabilité du CNRC à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les excédents et déficits actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada, à titre de répondant du Régime.

## b) Indemnités de départ

Le CNRC verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les indemnités seront payées à même les crédits futurs. Voici les indemnités de départ au 31 mars :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	61 124	58 788
Charge pour l'exercice	17 759	7 603
Indemnités versées pendant l'exercice	(3 808)	(5 267)
Obligations au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	<u>75 075</u>	<u>61 124</u>

## 11. Passif éventuel

### a) Passifs environnementaux

Des éléments de passif sont comptabilisés afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le CNRC est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Le CNRC a recensé deux sites (un site en 2008) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 4 150 000 \$ (100 000 \$ en 2008) a été constaté. Les efforts continus déployés par le CNRC pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels pour des sites nouvellement relevés ou pour des modifications aux estimations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le CNRC pendant l'exercice où ils seront connus.

### b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du CNRC dans le cours normal de ses activités. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels selon que certains événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire, et une évaluation raisonnable de la perte peut être faite, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers du CNRC.

Au 31 mars 2009, le CNRC faisait état de treize réclamations non réglées (treize en 2008) dont deux (deux en 2008) étaient reliées à des frais susceptibles de devenir un passif et une dont l'issue était indéterminable (deux en 2008). Les deux réclamations reliées à des frais susceptibles de devenir un passif (deux en 2008) peuvent être raisonnablement estimées. Une provision de 1 327 754 \$ (1 289 136 \$ en 2008) a été comptabilisée selon l'évaluation juridique du CNRC de ce passif éventuel.

### c) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au 31 mars 2009, le CNRC a constaté une obligation de mise hors service des immobilisations de 216 000 \$ dans les états financiers en raison de ses obligations légales de mettre hors service des systèmes d'entreposage de produits pétroliers et de produits pétroliers dérivés. Les flux de trésorerie futurs prévus sans actualisation qui sont requis pour établir l'obligation de la mise hors service des immobilisations sont estimés à 472 000 \$. Le passif lié aux flux de trésorerie futurs prévus, tel que reflété dans les états financiers, a été actualisé au moyen d'un taux moyen pondéré de 4,74% qui est basée sur les Obligations de référence du gouvernement du Canada. Cette obligation sera réglée au courant de la vie utile des immobilisations. Le tableau suivant présente un sommaire des changements dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, début de l'exercice	-	-
Obligations constatées	216	-
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, fin de l'exercice	216	-

Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, tel que le coût associé au nettoyage et à la disposition de l'amiante et les autres substances désignées présentes dans les bâtiments et installations du CNRC n'ont pas été enregistrées dans les états financiers étant donné qu'elles sont assujetties à plusieurs incertitudes. Le CNRC encourt généralement les coûts de nettoyage et de disposition de substances réglementées lors des rénovations. Ceux-ci ne peuvent être raisonnablement estimés et c'est pour cette raison que les justes valeurs ne peuvent être raisonnablement estimées. Des changements dans ces hypothèses et dans les incertitudes pourraient influencer les immobilisations et les dettes du CNRC de façon significative en plus d'entraîner des charges d'amortissement et de désactualisation associées aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

## 12. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du CNRC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations importants échelonnés sur plusieurs années, en vertu desquels le CNRC sera tenu d'effectuer des paiements futurs lorsque les services auront été rendus et que les biens auront été reçus. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2010	2011	2012	2013	2014 et au-delà	Total
Paiements de transfert	118 434	15 346	11 873	8 004	3 000	156 657
Contrats d'exploitation	25 971	13 798	1 546	1 205	622	43 142
Total	144 405	29 144	13 419	9 209	3 622	199 799

## 13. Charges

Le tableau suivant présente le détail des charges par catégorie:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2009	2008
Salaires et avantages sociaux futurs	463 104	418 453
Subventions et contributions	132 592	142 497
Services publics, fournitures et approvisionnements	89 555	89 331
Amortissement	69 434	66 555
Services professionnels et spéciaux	60 085	58 018
Transport et communications	30 040	28 061
Réparations et entretien	17 431	18 293
Versements tenant lieu d'impôts fonciers	14 628	11 977
Mauvaises créances	9 061	6 390
Locations	5 071	4 214
Information	4 425	4 741
Prix	2 343	3 153
Perte nette sur aliénation d'immobilisations	1 057	597
Coût des biens vendus	559	650
Autres	45	58
Total	899 430	852 988

## 14. Produits

Le tableau suivant présente le détail des produits par catégorie:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2009	2008
Ventes de biens et services		
Services de nature non réglementaire et autres droits et frais	65 636	62 900
Vente de biens et de produits d'information	11 281	11 814
Droits et privilèges	9 591	9 471
Location et utilisation de biens	4 261	4 303
	<u>90 769</u>	<u>88 488</u>
Ententes financières avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	46 115	46 620
Produits de projets conjoints et d'accords de partage des coûts	16 223	15 466
Avantages incitatifs relatifs à des baux	2 548	2 724
Autres	540	611
Dons et legs	51	621
Total	<u>156 246</u>	<u>154 530</u>

### 15. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CNRC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le CNRC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Voir les notes 4 et 8 pour les créances et créditeurs auprès d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. De plus, au cours de l'exercice, le CNRC a reçu des services, sans frais, d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. Ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés comme suit à l'état des résultats du CNRC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires fournies par le Conseil du Trésor	28 675	23 706
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	513	441
Services juridiques fournis par Justice Canada	431	360
Indemnités d'accidents du travail fournies par Ressources humaines et Développement social Canada	325	310
Services de paye fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	196	167
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	151	149
<b>Total</b>	<b>30 291</b>	<b>25 133</b>

Les services juridiques fournis par Justice Canada totalisent 1 207 456 \$ (1 154 030 \$ en 2008). De ce montant, des services totalisant 430 820 \$ (360 143 \$ en 2008) ont été fournis gratuitement. La valeur des locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada totalise 322 015 \$ (321 080 \$ en 2008). De ce montant, des locaux pour un montant de 151 111 \$ (149 298 \$ en 2008) ont été fournis gratuitement. Les indemnités d'accidents du travail fournies par Ressources humaines et Développement social Canada totalisent 840 094 \$ (834 813 \$ en 2008). De ce montant, des indemnités s'élevant à 325 330 \$ (309 838 \$ en 2008) ont été fournies gratuitement.

Le 26 juin 2008, le CNRC a transféré la propriété d'une parcelle de terrain, ayant une valeur comptable nette de 1 093 012 \$, pour 8 000 000 \$ au ministère de la Défense nationale. La différence entre la considération reçue et la valeur comptable a entraîné une augmentation des crédits du CNRC dont une portion est anticipée à être reçue au cours des deux prochaines années fiscales.

### 16. Instruments financiers

Les instruments financiers du CNRC se composent de créances et avances, de placements, de créditeurs et charges à payer ainsi que de produits reportés. Sauf mention contraire, la direction est d'avis que le CNRC n'est pas exposé à des risques importants en matière d'intérêts, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. Sauf indication contraire dans les présents états financiers, la direction est d'avis que les valeurs comptables des instruments financiers correspondent approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance imminente.

### 17. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.